

## Actualité

Un rapport fribourgeois propose des mesures pour soutenir les élèves en grande difficulté

2-3

## DOSSIER Culture et social



### Les projets culturels réveillent et donnent envie de vivre

Danser, jouer la comédie, peindre, sculpter, dire des poèmes: les activités culturelles réalisées par et avec les «malmenés de la vie» sont bien plus qu'une activité d'insertion.

Elles ouvrent sur des expériences existentielles importantes à condition de ne pas être réduites à des activités occupationnelles.

4-13

## Chronique juridique

La loi sur la prévoyance professionnelle est en révision. Entre économies, harmonisation et hausse indirecte des cotisations.

14-15

## Recherche

Le «tourisme social» est un mythe: une étude le confirme.

16

## Lecture

Un éducateur photographie des jeunes en difficulté dans des quartiers de Genève.

17

## Synergie

A Neuchâtel, douze services sociaux ambulatoires privés signent un contrat de prestations avec l'Etat.

18

## Plume libre

Des familles membres d'ATD Quart Monde donnent leur point de vue sur le placement de leurs enfants.

19

**Internet** 20

**Revue de revues** 21

**Nouvelles acquisitions** 22

**Lu pour vous** 23

**Social express** 24-26

**Agenda** 27-28

# Escale en marge

Il était passionnant à réaliser, le dossier présenté dans ce numéro de *Repère social*. Non pas tant par ce qu'il a permis aux rédactrices de découvrir, au niveau des faits, si séduisants, intéressants et originaux soient-ils. Mais par ce qu'il révèle par en-dessous, si difficile à mettre en évidence. Quelque chose qui parle de gratuité, d'émerveillement, d'espoir. Quelque chose de l'ordre de la réconciliation. Un rempart contre la cruauté du monde. Au départ, un seul impératif: sortir de l'utilitaire, de l'efficacité, de l'activité occupationnelle ou dite «de réinsertion». Non que cette orientation soit méprisante, mais parce qu'il semblait évident que, pour traiter de «Culture et social», il fallait rechercher des manières de faire différentes. Car la prison produit des prisonniers. Et les services sociaux des usagers. Une autre sorte d'hommes. Il s'agissait donc d'explorer des pratiques qui feraient émerger, peut-être, une dimension inattendue des personnes inscrites dans un processus à la fois artistique et social.

Et en effet, sous les étiquettes et les symptômes, usager, handicapé, patient, sont apparus des hommes et des femmes, émerveillés, engagés de toutes leurs forces dans la création de la beauté, et donc en contact avec eux-mêmes, avec les autres et avec la vie.

Pour qu'ils y parviennent, les artistes qui les ont accompagnés ont tous – même si parfois un peu comme M. Jourdain faisait de la prose – appliqué les principes de l'art du tir à l'arc zen: surtout ne pas viser de but extérieur (qui pourrait être la fameuse réinsertion), mais ne faire qu'un avec l'arc et la cible, et «tendre vers l'infini sans en connaître le point d'aboutissement».\*

En termes plus occidentaux, on pourrait dire que le secret – pas si secret que ça d'ailleurs, mais pleinement assumé – c'est que les artistes confirmés qui accompagnent des personnes malmenées par la vie dans un processus de création donnent dans leur travail la priorité à la vie intérieure sur la vie sociologique, à la vie affective et morale sur la vie matérielle. Cela permet aux artistes éphémères de s'éprouver enfin autres que ce qu'ils sont, ou que ce qu'on leur dit qu'ils sont, et de s'en trouver, peut-être, un peu transformés.

C'est en ce sens que l'action créatrice est une résistance à la cruauté du monde, et c'est cela qu'on peut appeler espoir. L'espoir d'une reconstruction. D'une imprenable liberté. ■

Diane Gilliard

\*Anzawa Sensei, grand maître de kyudo au Japon.

N.B. Le titre de cet éditorial a été emprunté à un site culturel et passionnant, à visiter absolument: [www.peripheries.net](http://www.peripheries.net)

## Prochain dossier

L'aide sociale au conditionnel

# Une gerbe de propositions pour gérer les élèves difficiles

Une commission propose de soutenir les élèves en grande difficulté par divers moyens, dont des ressources nouvelles pour les enseignants, une deuxième année enfantine, davantage de places de crèche...

**C**omment encadrer les élèves difficiles? Que faire de ces jeunes, certes peu nombreux en chiffres absolus mais gravement perturbés, et donc perturbateurs? Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a mandaté une commission pour réfléchir aux mesures à prendre en faveur des élèves en graves difficultés comportementales et scolaires. Elle a rendu un rapport qui analyse la situation et propose des pistes. Il est en consultation jusqu'à fin septembre<sup>1</sup>.

«La difficulté scolaire est l'inadéquation entre les attentes institutionnelle, parentale, personnelle, sociale et professionnelle fixées par la norme, et la production évaluée de l'élève. Cette difficulté provoque une souffrance. Une telle situation nécessite une aide pédagogique et psychologique spécifique.<sup>2</sup>» Par rapport à un passé récent, ces situations s'avèrent de plus en plus fréquentes et complexes. Une autre caractéristique est que les élèves concernés sont de plus en plus jeunes. On estime leur proportion entre 5 et 8%, soit environ 2000 élèves sur un total de 35 000. Et le rapport de reconnaître qu'avec les moyens habituellement à disposition, ni l'école, ni le réseau qui l'entoure n'arrivent à remplir leur mission fondamentale avec les moyens à disposition.

La commission préconise des mesures touchant les élèves depuis leur plus jeune âge jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.

## Pour un dépistage précoce

Au niveau préscolaire, l'objectif consiste à renforcer les ressources de la famille, par exemple avec un projet tel que «Education familiale» (échanges et ateliers entre parents, encadrés par des professionnels), par la mise en réseau des structures de la petite enfance et par l'application de la loi qui oblige les communes à développer des structures d'accueil pour la petite enfance.

Une autre proposition a de beaux jours devant elle: l'instauration d'une deuxième année d'école enfantine. Repoussée jusqu'à présent par le Grand Conseil pour des raisons financières, un des intérêts de cette deuxième année serait la possibilité de dépistage précoce des enfants en situation difficile.

Au niveau scolaire, il est important de pouvoir maintenir un maximum d'élèves en difficulté à l'école. Pour Isabelle Chassot, conseillère d'Etat directrice de l'Instruction publique, «résoudre les problèmes comportementaux par des exclusions accentue en effet la marginalisation<sup>3</sup>». Mais il faut reconnaître les limites de l'action dans le cadre scolaire, et donc réunir autant que possible tous les acteurs de l'éducation. Pour maintenir les élèves en difficulté à l'école, la commission propose diverses mesures:

- améliorer le climat d'école: travail sur la définition des valeurs, du cadre et des limites; structure d'école participative et responsabilisante; meilleure accessibilité aux personnes ressources;
- soutenir et conseiller les enseignants, au moyen de supervision, de médiation scolaire et interculturelle (intégration des enfants migrants), d'accompagnement de projets en fonction des besoins. Mais aussi en allégeant leurs tâches lorsque nécessaire: appui pédagogique dans les classes difficiles, groupes de motivation;
- intégrer dans la formation initiale les notions d'éducation générale, de climat de classe et de conduite de groupe. Ces thèmes ne sont disponibles pour l'instant que dans le cadre de modules à option;
- réunir les acteurs de l'éducation à l'école dans des groupes de coordination par site scolaire pour gagner en cohérence et en efficacité. L'école devrait disposer de procédures pour les cas d'urgence et de crise;
- demander des ressources supplémentaires (personnes ressources) selon les besoins, pour autant que les propositions ci-dessus aient déjà été réalisées. L'ordre de grandeur, selon les expériences réalisées, serait d'une personne ressource à plein temps pour 1000 élèves au maximum;

## Une unité mobile de crise

Les structures d'accueil offrant une alternative à l'école pour les situations difficiles sont quasiment inexistantes dans le canton. Pourtant, «un certain nombre de situations de crise demandent une intervention rapide de personnes extérieures à

l'école. Selon la gravité de la problématique, les situations de crise demandent un investissement important de la part des maîtres ou des autorités scolaires. L'école n'arrive plus à gérer de telles situations avec ses propres ressources. C'est pourquoi il est prévu de créer une unité mobile.<sup>1</sup> Ses tâches seraient variées: conseil, soutien, orientation vers des structures d'aide, voire prise en charge des élèves ou des enseignants en difficulté. Cette unité serait mise sur pied et fonctionnerait en collaboration avec divers services existants, et pourrait être rattachée au Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ), pour autant qu'il s'agisse de personnel supplémentaire, et non de tâches rajoutées à celles déjà assumées par les personnes en place. Une demi-douzaine de personnes devrait constituer cette unité, compétentes en psychologie (voire en psychiatrie), en travail social, en médiation et en enseignement.

Certains élèves ont besoin d'un cadre scolaire et de vie sociale mieux adapté. L'école est alors confrontée à des problèmes particuliers: elle ne peut pas prendre en charge les élèves dont la situation nécessite un placement, total ou partiel; parfois, elle doit refuser la prise en charge d'élèves en difficulté parce qu'elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour des situations très lourdes. La commission propose pour ces situations la création de trois centres scolaires de jour et d'une structure de prise en charge globale.

### Centres de jour et structure fermée

Un centre scolaire de jour est une école à horaire continu et encadrement éducatif renforcé. Selon les projections de la commission, y viendraient environ 45 élèves qui mettent gravement en danger leur formation et celle des autres, et pour lesquels l'école a épuisé toutes les autres ressources à sa disposition.

Enfin, pour les élèves en très graves difficultés comportementales et nécessitant une prise en charge particulière, la commission propose de créer une structure de prise en charge globale. Elle pourrait intervenir lorsque des élèves sont en rupture avec leur famille, lorsqu'ils nécessitent une intervention d'urgence ou à long terme. Et donc, lorsqu'ils ne peuvent plus être intégrés au cursus scolaire habituel. Cette structure d'accueil scolaire fermée pourrait concerner une quinzaine d'élèves, qui y seraient placés sur décision de la justice (justice de paix, chambre pénale des mineurs).

Une condition importante pour le succès de ces dispositifs est la mise en place d'une structure de coordination. Un observatoire de l'enfance et de la jeunesse serait créé, dont la mission serait d'informer sur les problématiques, les besoins et les actions touchant l'enfance et la jeunesse. Ces informations seraient à disposition d'une personne assurant la fonction de coordinateur. Quelques-unes de ses tâches: évaluer les demandes des écoles pour des personnes ressources, favoriser la cohérence entre les divers intervenants, conseiller les centres de formation des enseignants, favoriser les liens avec la recherche, émettre des propositions à l'intention des directions concernées...

### Entre 12 et 14 millions

Un chapitre du rapport concerne le financement de l'ensemble de ces mesures. On y apprend que les implications financières sont estimées entre 12 et



© Interfoto

*L'école n'arrive plus à gérer les situations de crise avec ses propres ressources.*

14 millions de francs, dont près de la moitié serait destinée à l'instauration d'une 2<sup>e</sup> année d'école enfantine. Ces coûts feraient l'objet d'une répartition entre le canton et les communes, pour autant bien entendu que le Grand Conseil accepte ces propositions. Longs débats en perspective!

L'enjeu est donc d'importance. Si les propositions développées par la commission sont acceptées, la loi scolaire devra être modifiée. Cela pourrait se faire conformément au plan de législature en vigueur, et ce d'autant plus que le contexte est favorable: parallèlement à la consultation sur ce rapport, un avant-projet de nouvelle loi-cadre sur la jeunesse est lui-aussi en consultation actuellement. Son objectif central, tel que présenté par Ruth Lüthi, conseillère d'Etat directrice de la Santé et des affaires sociales, est de mieux coordonner la protection de la jeunesse entre tous les acteurs concernés. Et à l'évidence l'école y tient une place à la fois particulière et prépondérante. Aura-t-elle les moyens à l'avenir de faire face aux difficultés recensées? Le rapport ouvre des pistes, le politique décidera. ■

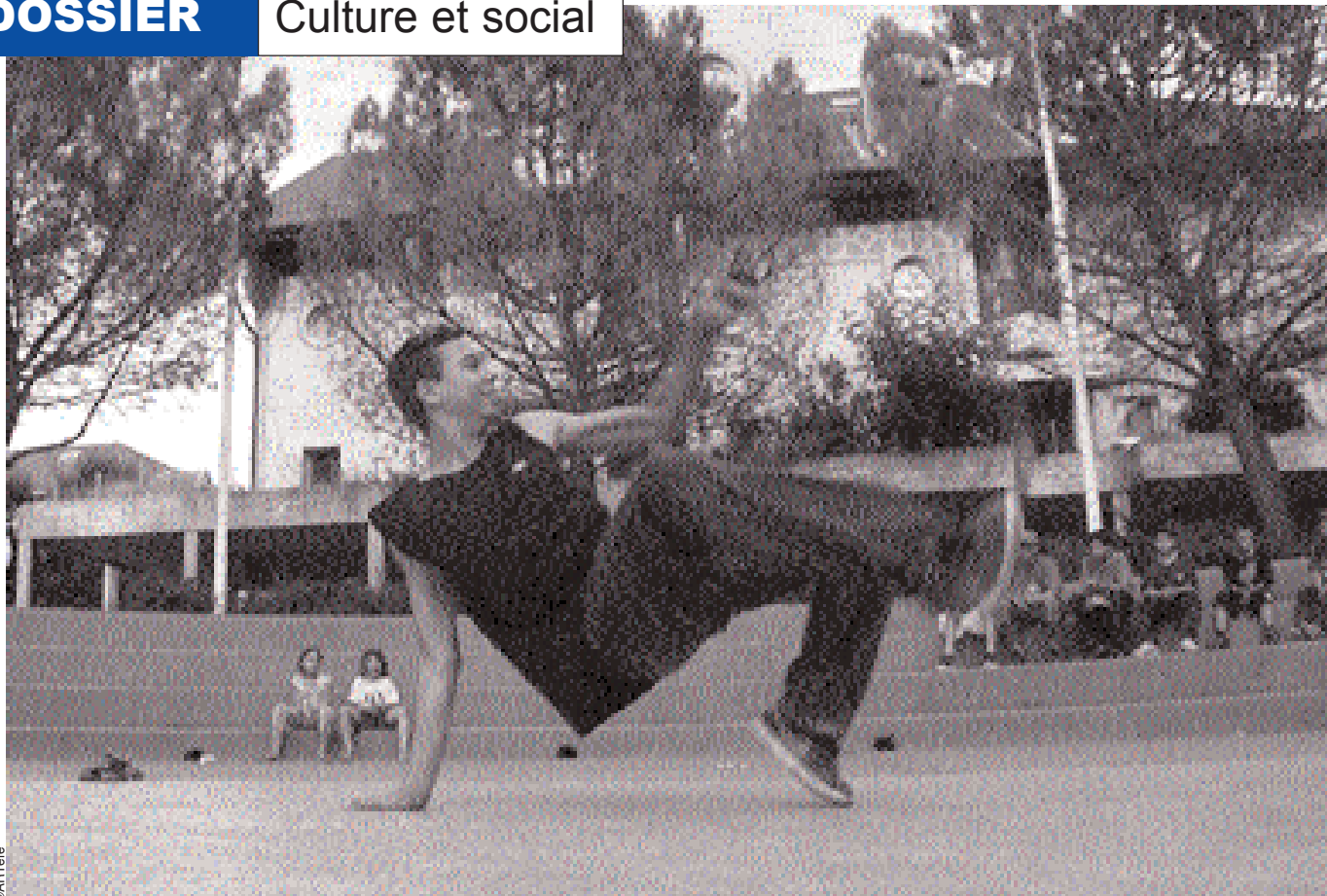
Philippe Audergon

1 «Commission cantonale chargée de proposer des mesures en faveur d'enfants et de jeunes présentant de graves difficultés comportementales dans le domaine scolaire. Rapport du 8 avril 2004.» Ce rapport et les documents se rapportant à la consultation y relative peuvent être téléchargés sur [www.fr.ch/dip/](http://www.fr.ch/dip/)

2 Rapport, p. 16

3 Citée par le journal *Le Temps* du 22.5.04

4 Rapport p. 8



©ARTère

## Les projets culturels réveillent et donnent envie de vivre

### sommaire

Les droits culturels sont la clé de voûte de tous les droits 5-6

L'acte créateur relie l'être humain au monde 7

Les slammeurs, nouveaux bardes de la culture urbaine 8

Une pièce de théâtre aide l'équipe à se muer en équipage 9

Pour les malmenés de la vie, le coup du théâtre était un coup de maître 10-11

Créer avec des employés handicapés, «c'était sensationnel!» 12-13

**L**es actions culturelles auprès de familles pauvres, de personnes handicapées, d'adolescents révoltés, d'enfants placés en foyer se développent et même se multiplient. *Repère social* en donne quelques exemples dans ce dossier. Dans le monde du social, cela passe pour de la réinsertion. En réalité, c'est bien plus que ça et ne se limite pas, loin de là, à une pratique sociale «efficace».

S'il est difficile de décrire précisément ce qui arrive lorsque des personnes malmenées par la vie dansent, peignent, font du théâtre, récitent des poèmes, le fait est là : il se passe quelque chose pour elles, elles font une expérience existentielle importante et certaines ne seront plus jamais tout à fait comme «avant».

La culture est-elle pour autant un facteur d'«insertion» sociale? Certainement, si l'on en croit Jacques Ellul<sup>1</sup>, pour qui «la culture est nécessairement humaniste ou bien elle n'existe pas. Humaniste en ce sens qu'elle a pour thème central, pour préoccupation unique l'humain, en ce sens encore qu'elle ne se préoccupe que de l'expression de l'humain, en ce sens qu'elle a pour centre ce qui sert l'homme (et pas ce qui sert à l'homme!).»

Sans doute tout se joue-t-il sur ces derniers mots : la culture, l'art, la création, à la fois expriment et servent l'homme. Mais, réduits à une dimension

utilitaire, occupationnelle, dans un but de «réinsertion», ils se vident de sens et ne sont plus que des activités banales destinées au mieux à rééduquer des égarés sociaux, au pire à tuer le temps des devenus «inutiles au monde». Jacques Stitelmann, artiste et thérapeute, fait à ce propos justement remarquer qu'il existe deux courants dans le recours à la création pour le développement humain : d'une part l'usage, à visée utile, qui tue le vivant de l'art, et d'autre part le respect de l'action artistique que chaque être humain peut déployer. *Repère social* a délibérément choisi des exemples de ce deuxième courant, qui se déploient en Suisse romande. Avec, à l'esprit, l'idée que l'expression culturelle, voire artistique, comporte aussi, comme le dit encore Jacques Ellul, «tout ce que l'homme peut se poser comme questions sur le sens de sa vie, sur la possibilité de rejoindre l'Être, sur l'effort à faire pour surmonter la finitude humaine». ATD Quart Monde le confirme sur la base de sa pratique : les projets culturels réveillent et conduisent sur un chemin où nous découvrons qui nous sommes, pourquoi nous vivons. Ça donne envie de vivre. ■

Diane Gilliard

1 Jacques Ellul, «Le Bluff technologique», Paris : Hachette, 1988

# Les droits culturels sont la clé de voûte de tous les droits

Pour ATD Quart Monde, la culture est vitale pour chaque être humain, au même titre que le logement et la nourriture. Depuis sa fondation, le mouvement ouvre la culture aux plus pauvres.

**I**l ne fait pas bon être pauvre. Surtout quand la pauvreté n'est pas un accident de parcours, mais dure depuis longtemps, sans grande perspective d'amélioration. Car elle s'accompagne souvent, depuis une ou plusieurs générations, d'échecs scolaires, de placement des enfants en foyer, de mise sous tutelle, de déménagements répétés, de divorces, de dépendance à l'égard de multiples services sociaux. Comment, dans ces conditions, être fier et sûr de soi ?

L'intuition du fondateur d'ATD Quart Monde, le père Joseph Wresinski, a été de miser sur la culture, force émancipatrice, pour donner une voix à ce «peuple» des plus pauvres. C'est toute l'originalité de ce mouvement, le seul à mettre délibérément l'accès à la beauté et à l'expression créatrice au centre de la lutte contre l'exclusion sociale. La force qui anime ses permanents, ses bénévoles, ses «alliés» et amis, c'est la conviction que les familles et les individus qui vivent dans une grande pauvreté développent, en marge, des bribes d'une culture propre, des savoirs et des rêves que bien peu d'«inclus» désirent connaître. Des savoirs intuitifs qui, une fois traduits sous une forme artistique et symbolique, permettent à leurs auteurs de se relier au monde, et à la société de gagner en humanité.

Un peu partout en Europe, et donc aussi en Suisse, ATD Quart Monde développe avec ses membres des espaces de liberté et de création pour permettre à ce «peuple d'invisibles» d'exprimer le meilleur de lui-même. Les œuvres réalisées – pièces de théâtre du grand répertoire ou écrites à partir de la vie des familles, sculptures symboliques, chansons, poèmes, récits de vie – sont ensuite diffusées, exposées, pour les faire connaître et croiser la vision du monde qu'elles révèlent avec celle de la société. Mais cet aspect, le plus visible et le plus connu du mouvement, est aussi l'ultime étape d'un processus de construction et de reconstruction mené avec les familles pauvres.

## Des racines aux fruits

Pour développer et promouvoir les droits culturels, «clé de voûte» de tous les autres droits humains, ATD Quart Monde agit partout où il est implanté à trois niveaux, «qui sont comme les différentes parties d'un arbre, explique Arnold Christen, permanent au centre de Treyvaux. Où la conscience de son identité représente les racines, le savoir le tronc, et la création les feuilles et les fruits.»

D'abord l'identité: «D'où est-ce que je viens?» Les pauvres ont une histoire parallèle, ils se retrouvent dans les mêmes travaux pénibles et mal payés, les mêmes lieux, ils se marient entre eux. ATD Quart monde fait donc avec eux un travail sur leurs racines, autour de la honte et de la dignité. «Aucun être humain ne peut se construire sur un stigmate: alcoolique, par exemple...», constate Arnold Christen.

Ainsi, le premier combat du mouvement est de localiser les savoirs, les intuitions, la colère, et de trouver des lieux pour les dire: car si on ne sait pas qui on est, on ne peut pas croiser ses savoirs avec les autres. Il s'agit d'abord de produire des racines solides pour se faire respecter des autres et les respecter. Pour contrer la honte, ce sentiment si répandu chez les très pauvres, ATD vise à développer chez eux une conscience pour soi, la conscience de la souffrance qu'ils éprouvent, du sentiment d'injustice.

Ensuite le tronc de l'arbre, les savoirs «utiles»: lire, écrire. Dans les années 70, ATD a développé en Suisse des cours d'alphabétisation: les gens n'osaient pas y aller, n'osaient pas dire qu'ils ne savaient pas lire. Simultanément, la société ne parvenait pas à croire qu'il existait en Suisse des illettrés. Cette situation vient de nombreux échecs scolaires, liés notamment à de multiples déménagements et à l'insécurité courante dans la vie quotidienne. «C'est aussi dû à l'école: celle-ci est orientée sur les classes moyennes et les enfants très pauvres parviennent rarement à y faire valoir leurs propres savoirs, au niveau humain et relationnel. L'école ne les reconnaît pas, ils restent des savoirs morts que les enfants doivent cacher, qui ne peuvent être dits. Le savoir doit permettre à un individu de se construire. Ce n'est possible que si l'enseignant a été formé à rejoindre le savoir de l'enfant pauvre.»

Le troisième aspect est celui de la création proprement dite: peintures, sculptures, réalisées collectivement ou non et présentées dans des expositions nationales et internationales, lectures en commun dans le cadre des bibliothèques de rue, pièces de théâtre, poésie et textes divers lus en public.

## Partager, dans l'égalité

Réaliser ce programme ambitieux dans toute sa dimension humaniste exige de rencontrer les familles pauvres dans leur dignité et leur part la plus noble: «Si les gens sentent que le projet a été conçu en dehors d'elles, qu'ATD les instrumentalise pour ses propres fins ou veut les inscrire dans une démarche «éducative», ils refusent. Ils craignent que nous venions avec l'idée de les coloniser, de les élever à notre niveau.» Arnold Christen ajoute que l'intéressant, chez les gens, ce n'est pas leurs manques. Il en connaît cependant les expressions négatives, violentes, et refuse l'angélisme. «Mais nous devons être conscients qu'on ne peut pas inculquer un savoir «supérieur» à des gens qu'on considère comme inférieurs. On peut seulement partager, dans l'égalité.»

Pour Arnold Christen, notre société n'ose pas intégrer sa part d'ombre, dont elle a pourtant besoin pour devenir authentique. D'après son expérience, ceux qui vivent dans la pauvreté ont fait des expériences profondes: «Ils ont vécu ou vivent l'injustice, ils ont soif de justice, ils ont vécu la violence, ils aspirent à l'harmonie et à la paix. Ils rêvent que les relations humaines s'améliorent, ils rêvent de fraternité, de démocratie: plus ils sont «dans le trou» et plus ils mettent l'accent là-dessus. Comment la société parviendra-t-elle à capter ces forces? Ce ne sera possible que s'il y a égalité en humanité de tous.»

Cela explique aussi pourquoi la raison d'être d'ATD Quart Monde n'est pas de s'enfermer dans une relation avec une couche sociale restreinte et définie, mais de garder comme boussole les plus démunis et apprendre avec eux non pas le savoir spécifique d'une population spécifique, mais un savoir universel. «C'est une clé pour dépasser la peur que l'individu «normal» éprouve à leur égard et pour se reconnaître de la même humanité qu'eux. Si on n'y parvient pas, on est des amputés.» ■

Diane Gilliard

1 Père J. Wresinski «Culture et grande pauvreté», Paris, Ed. Quart Monde 2004

## «Notre attache, c'est le lien communicatif»

Mi-juillet, à Treyvaux, dans le canton de Fribourg, la section suisse du mouvement ATD Quart Monde organisait plusieurs ateliers résidentiels pour les familles, dans la maison du mouvement. Les créations réalisées étaient délibérément artisanales (peinture sur soie, poterie, petits tapis de laine, maisonnettes pour oiseaux, etc.) et destinées à être vendues pour amasser un peu d'argent pour retaper la vieille maison. Une exception, car habituellement, les activités créatrices sont exposées et, avant leur réalisation concrète, font l'objet de longues discussions sur le sens à donner et le message qu'elles doivent transmettre à ceux qui les verront.

Ce samedi-là, une vingtaine de personnes s'activent en groupes à l'intérieur de la maison et sur sa terrasse: hommes, femmes, enfants, adolescentes. Impossible de dire qui est salarié du mouvement, membre, ami, «allié», bénévole.

Jean-Robert S., membre, anime pour la première fois un atelier: des tableaux à figures géométriques constituées de fils de coton tendus entre des clous. Il a dessiné les modèles de base, une permanente plante les clous, une visiteuse tend les fils, change de couleur, recommence.

Jean-Robert S. explique: «Ça ne sert à rien d'apprendre quelque chose si on ne le transmet pas à quelqu'un d'autre! Notre attache, ici, c'est le lien «communicatif»: on discute, on se raconte...» Au début, dit-il, il éprouvait de la gêne à venir, par crainte d'être inférieur aux autres et que ceux-ci le méprisent: «Puis, au fil du temps, la confiance se

fait. Je sens que les autres sont comme moi: ils viennent ici chercher la parole, le groupe, car nous sommes tous semblables. Et on a tous les mêmes problèmes.»

Dernière à rester dans l'atelier de peinture, alors que tout le monde a rejoint la pause-café, Marlis S. la Zurichoise ajoute quelques touches de gouache à sa seconde colombe de la paix. Peindre la paix, c'est sa «spécialité» et l'une de ses créations a fait partie de l'exposition internationale d'ATD Quart Monde devant le Palais Wilson à Genève. Elle lance en allemand: «Ils croient qu'on est bêtes parce qu'on est pauvres.»

### Chaleureux sans mièvrerie

Plus tard, après le repas, tout le monde se rassemble dans la tente où ont été amenées des chaises: Gaby Marchand, le chansonnier fribourgeois grand ami d'ATD Quart Monde, est là pour une «rencontre en chansons». Des amis, certains pas très jeunes et à l'évidence pas riches, sont venus de Fribourg ou d'ailleurs. Des habitants du village sont là aussi.

Gaby Marchand raconte ses origines, une famille défavorisée de la Basse-Ville, mais aussi sa chance, l'accès à l'école, à la culture de base. Il échange avec son public des souvenirs de camp ATD, interpelle certains, demande un récit, lance une chanson, spontanément reprise en chœur, sans chauffeur de salle. Il y a une culture commune: la chanson «Le soleil se lève», écrite avec des enfants du Quart Monde, est comme l'hymne du mouvement.

C'est simple, sans prétention, chaleureux sans mièvrerie. C'est aussi une illustration des paroles d'Arnold Christen: «Plusieurs personnes nous ont dit: 'Avant de rencontrer ATD Quart monde, je somnolais. Les projets culturels réveillent et nous conduisent sur un chemin où nous découvrons qui nous sommes, pourquoi nous vivons. Ça donne envie de vivre.'»

D.G.



Nicole A. membre d'ATD, prépare une décoration pour des instruments de musique.

### Un mouvement international

Le mouvement ATD Quart Monde est international. Fondé en 1987, en France, par le père Joseph Wresinski, il est actif en Suisse à Bâle et à Genève. Son centre national est à Treyvaux, dans le canton de Fribourg. L'équipe genevoise représente le mouvement auprès de l'Organisation des nations unies (ONU), la Commission des droits de l'homme et l'Organisation internationale du travail (OIT). Elle abrite également le secrétariat international de Taporì, une branche d'ATD qui s'adresse spécifiquement aux enfants.

Contacts: quart-monde@bluewin.ch /

[www.quart-monde.ch](http://www.quart-monde.ch)

# L'acte créateur relie l'être humain au monde

Créer peut contribuer à une meilleure intégration sociale, à condition de faire primer l'expression artistique sur l'objectif d'insertion, qui peut advenir en plus, peut-être...

« **L'**essentiel, c'est le travail créatif, expressif. Dans cette action, l'être humain tout entier est rassemblé et relié au monde. C'est dans ce sens que la participation à une activité culturelle peut être socialement intégratrice. » A Genève, Jacques Stitelmann, travailleur social, psychothérapeute et artiste de l'image a travaillé dans les institutions psychiatriques des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et continue aujourd'hui dans son cabinet-atelier privé<sup>1</sup>, avec des individus ou des groupes. Il développe une pratique créative avec des personnes «souffrant de multiples inaccomplissements», et met aussi sur pied des actions regroupant de nombreux participants, sans aucune discrimination. Il propose également des formations continues et de spécialisation aux professionnels du social, de l'art ou de la santé.

Ainsi, en 2000, une grande action «d'art postal» a rassemblé 115 personnes sur plusieurs continents : bénéficiaires de l'aide sociale de différents pays, travailleurs sociaux, psychologues, citoyens ordinaires, enfants de la rue brésiliens, résidents d'établissements médico-sociaux, adolescents romands, ainsi que des artistes reconnus du mail art. «L'action consistait en un réseau d'échange d'objets postaux, enveloppes, timbres, codes postaux, envois «différents» à un réseau d'adresses, permettant à chacun de se présenter de façon non institutionnelle. Elle s'est close par diverses expositions.»

Jacques Stitelmann a aussi organisé avec un centre de jour psychiatrique genevois des publications poétiques et littéraires et des journées de «Land-Art», ou art dans la nature.

## L'émerveillement est essentiel

Jacques Stitelmann prend bien sûr en compte la douleur de vivre et les efforts que les participants à ses ateliers artistiques ont déjà accomplis pour y échapper. «Mais il faut surtout laisser cet aspect de côté dans l'atelier de création. Au professionnel d'ouvrir un espace alternatif qui permet à chacun de s'éprouver autre que ce qu'il est déjà. Tout ce qui est dans l'atelier, où on travaille surtout en groupe, fait partie d'une entité qui donne à voir la beauté et met ainsi en contact avec la vie. L'émerveillement est essentiel. »

Le sentiment de la beauté est universel et inné, affirme Jacques Stitelmann, faisant référence au psychanalyste Donald Metzler, spécialiste de l'autisme. «Selon lui, un bébé a déjà établi un certain ordre des choses dans son monde intra-utérin. Lorsqu'il vient au monde, il expérimente une gigantesque explosion sensorielle. Ce serait, si l'on en croit cette théorie, le premier choc esthétique, et la première capacité psychique d'être émerveillé par le monde, d'intégrer le nouveau – y compris dans ce qu'il peut avoir de terrible. Tout travail de création, de culture, peut partir de là.»

Plus tard, selon D. Winnicott, l'enfant invente des objets transitionnels pour affronter des situations plus ou moins difficiles. C'est un processus où il a l'illusion de créer activement le monde. «La dimension esthétique est alors secondaire; l'important est le fait que

l'enfant s'exprime dans un «faire créatif», autrement dit poïétique (voir encadré). C'est fondamental dans le phénomène de symbolisation, qui peut prendre la forme d'un objet, mais est essentiellement un processus psychique. Toute activité artistique s'inscrit dans cet ensemble.»

## Le but de ne pas avoir de but

Les gens qui viennent dans les ateliers de Jacques Stitelmann entrent eux aussi dans ce processus. Ils en tirent des bénéfices personnels, mais, pour autant, «progressent-ils socialement»? «Ce ne doit jamais être un but, mais ce peut être un bénéfice secondaire, répond-il. Le professionnel doit être à la fois accompagnant et artiste, capable de suivre l'acte poïétique. Alors des effets d'insertion peuvent se produire, par exemple une meilleure efficacité sociale. Mais ces effets ne doivent surtout pas être expressément visés. Si on poursuit un tel but, la personne peut s'adapter, mais en quoi sera-t-elle un être humain meilleur?» ■

Diane Gilliard

<sup>1</sup> L'Atelier, av. du Mail 24, 1205 Genève, [www.l-atelier.ch](http://www.l-atelier.ch)

## La poïétique, ou l'art qui se fait

Jacques Stitelmann se réfère à la notion de «poïétique», un mot qui fait penser à «poétique». C'est normal, les deux mots, le savant et le courant, viennent du même verbe grec qui signifie «produire, faire». Aristote, notamment, a élaboré une théorie de la création artistique.

Les arts poïétiques, dit le philosophe, sont des arts d'imitation. L'humain a la capacité et le besoin de créer en mots, en sons, en rythmes ou en images une «imitation» de ce qu'il voit et ressent. En outre, toute création s'inscrit dans le cosmos, dont le nom même signifie ordre et beauté.

Au 20e siècle, philosophes et artistes ont souligné dans la poïétique la création du nouveau en train de se faire plutôt que l'imitation ou l'esthétique, qui est contemplation, réception de l'œuvre déjà faite. L'œuvre d'art en train de se faire est acte d'intelligence et, à cette seule condition, créatrice de beauté. Ce qui appartient en propre à l'œuvre d'art, c'est qu'elle dévoile, révèle, «veut dire» autre chose qu'elle-même: elle est donc allégorie. En même temps, elle rassemble: elle est donc aussi symbole.

D.G.



## Les slameurs, nouveaux bardes de la culture urbaine

Le slam est la poésie scandée issue du rap qui lui-même fait partie du mouvement hip hop. Rencontre avec un rapeur-slameur représentant cette culture et ces arts de la rue.

**L**a culture urbaine du hip-hop s'exprime par la breakdance, les graphes, le rap, les créateurs d'ambiance (Masters of Ceremony), les DJ, ainsi que par le slam. Poésie qui sort des salons pour gagner la rue, poésie spontanée adressée à un public populaire, le slam est autant expression artistique que créateur de lien social. Anuar, 25 ans, moniteur à la Maison de quartier de la Jonction à Genève, donne des cours de rap et de slam. Autodidacte, il le fait par goût artistique, même s'il est conscient de l'impact social et citoyen du hip hop.

### – Repère social: Qu'est-ce que le slam et quelle est sa place ?

– **Anuar** : Le slam est une forme de poésie scandée issue du rap. Il met en valeur la parole, les textes sont plus audibles qu'en rap. Dans les rencontres, chacun, sans limite d'âge, peut s'exprimer. Tout est permis sauf chanter, utiliser un support instrumental, excéder cinq minutes de prestation, des règles qui peuvent varier selon les pays. Les rencontres permettent de dépasser la barrière des générations et de mettre ensemble des personnes peut-être complètement étrangères à la culture hip hop. Elle sont créatrices de lien social et me permettent, à moi, de m'ouvrir à d'autres formes de poésie.

### – Pourquoi fait-on du rap à la MQJ ?

– Le temps occupé à rapper n'est pas occupé à faire des bêtises. Ceux qui font du rap, au lieu de

déraper, ils rapent. Cette activité de création canalise l'énergie et la violence à l'adolescence, où l'on ne sait pas très bien qui on est. Elle aide aussi à la construction de l'identité : il est valorisant d'être face à un public dont on reçoit la reconnaissance. Les rapeurs disent que la musique, l'écriture, c'est une thérapie. Ecrire leur permet d'exprimer leurs joies, leurs peines, leur recherche, leurs émotions, leurs colères, leur quête aussi, qu'elle soit spirituelle, d'eux-mêmes ou de réussite sociale. Quand il y a des difficultés avec les parents, les conjointes, la police, l'école, les autorités, exprimer sur papier cette révolte aide à ne pas le faire à travers des actes de vandalisme ou de violence physique. Au lieu de casser des bagnoles, on rape. Je sais qu'un amalgame est facilement fait entre hip hop et violence. C'est une culture et une musique nées dans les ghettos noirs américains, elles gardent la trace de la violence produite par cette misère.

### – Qu'est-ce qui vous attire dans la culture hip-hop ?

– C'est le côté créatif et la diversité des disciplines. J'apprécie aussi qu'on puisse très rapidement devenir acteur et trouver la manière qui convient le mieux : plus physique, on va danser, bon en lettres, on peut écrire; pour l'expression picturale, il y a les graphes. J'ai touché à toutes les disciplines, mais c'est dans le rap que je suis plus à l'aise. Je chante depuis l'âge de 12 ans. J'ai quitté l'école en niveau de 2e de l'Ecole de culture générale et pendant deux ans je n'ai rien fait, j'ai traîné en rapant avec les copains. Ecrire aide à mieux se connaître et se comprendre. Je me suis vraiment découvert dans l'écriture rap.

### – Qu'apprend-on à l'atelier rap ?

– La Jonction offre plusieurs ateliers hip hop : composition de musique, scratch et rap. J'initie les débutants aux techniques du rap, je leur explique les bases de son écriture : vers et mesures, rimes (paires, croisées, simples, riches) et rythmique en quatre temps. Certains comprennent directement, ils sentent, d'autres ont plus de peine à piger. On travaille la parole, le souffle, le rythme, la diction et aussi la présence en vue de la scène. Il n'y a pas d'école de rap. Je n'ai pas de diplôme, mais dix ans d'expérience. ■

Propos recueillis par Hélène Assimacopoulos

### Le hip hop en balade

L'association genevoise ARTère propose des ateliers ou des spectacles avec les jeunes des quartiers où elle se produit. L'unité mobile, qui se déplace avec un camion, comprend cinq artistes ayant des compétences pédagogiques et techniques dans les différents modes d'expression du hip hop : breakdance, graphe, DJ, rap et slam. Un travailleur social hors murs participe aux déplacements. «A coups de trois heures d'intervention, explique Anuar, on se produit, on montre ce qu'on sait faire, puis on invite ceux qui savent déjà à participer et on enseigne les bases aux autres. Cet été, on a tourné tous les jours dans les communes.» H.A.

'ARTère: 18 bis av.  
Ste-Clotilde, c.p. 204,  
1211 Genève 8.  
Tél. 079 758 51 77.



# Une pièce de théâtre aide l'équipe à se muer en équipage

Monter une pièce de théâtre a préparé les enfants d'un foyer d'éducation à vivre deux semaines en mer sur un voilier. Une expérience riche en apprentissages.

**L**es enfants et l'équipe éducative des Ecureuils Doret (Genève) se sont préparés pendant un an et demi à aller voir cet été les cétacés en Méditerranée (voir *Repère social* No 49). Ce foyer de l'Hospice général, qui accueille douze enfants en difficultés familiales placés par le Tuteur général, a inscrit un sous-projet dans le grand projet baleines. Il a monté une pièce de théâtre, «*Quand les hommes vivront d'amour*», écrite et mise en scène par Roger Cuneo. Ceci dans le but de souder l'équipe et de la préparer à l'expédition. Les représentations ont aussi financé en partie le projet, qui a réussi à n'émarger à aucun budget extraordinaire.

Pendant les neuf mois de l'année scolaire, tous les mardis à 17h30, le cercle des douze enfants et de tous les éducateurs s'est formé pour l'activité théâtrale. Ce travail a permis de passer de l'équipe à l'équipage.

Le travail artistique a été l'occasion de bon nombre d'apprentissages. Les enfants ont fait l'expérience d'être entendus jusqu'au bout à travers le personnage qu'ils avaient choisi. Ils ont appris à s'exprimer sur les prestations des copains tout en les respectant. Le travail de la mémoire, de la voix et du corps a contribué à l'estime de soi : se redresser, enlever le masque, oser se montrer tel qu'on est et être reconnu par les autres. Il a aussi fallu apprendre à tenir bon, à dépasser l'envie de tout abandonner («*j'en ai marre du théâtre*»), prendre conscience, à travers la pression du groupe, qu'on est solidaire des autres et que la représentation ne peut avoir lieu que si tous participent.

## Apprivoiser ce qui fait peur

Même si ce n'était pas le but, le théâtre peut être thérapeutique. Les personnages présentaient avec humour des dysfonctionnements de la société. Ils ont permis de travailler éducativement ces situations. Les enfants ont essayé divers personnages avant de choisir le leur. Ils ont fait de l'histoire de la pièce leur histoire et jusqu'à la fin, le scénario s'est construit. Le metteur en scène les a laissés libres d'habiter leur personnage; ils ont parfois mis en scène une partie de leur personnalité.

Les deux rôles principaux étaient tenus par Roger Cunéo et Maria Gislène Vallon, éducatrice aux Ecureuils Guery. Cette dernière a suivi le processus en observatrice pour un prochain mémoire à l'IES. Elle explique que le théâtre permet d'échapper au dramatique de l'existence, aux stratégies de survie qu'impose la réalité. «*Parce que ce n'est que du théâtre, il permet d'essayer d'autres stratégies, sans être jugé. En jouant ces rôles, les enfants ont pu apprivoiser des situations graves, des réalités qui leur font peur, essayer d'autres manières de les affronter. Le message de la pièce est le rappel des valeurs essentielles de la vie : bonté, amour, confiance, poésie, tolérance. C'était bien qu'une fois dans leur vie, les enfants entendent d'un adulte qu'on peut (se) construire sur les valeurs auxquelles on croit.*»

Hervé May, éducateur et coordinateur du projet, souligne que le spectacle a aussi été un formidable levier pour l'intégration des enfants du foyer dans le village et parmi leurs camarades d'école. La pièce a été jouée à plusieurs reprises : devant les parents, le public et

les classes de l'école. La qualité des représentations a suscité l'admiration. Les jeunes acteurs ont été applaudis le lendemain lors de leur arrivée en classe. Ils sont maintenant fiers d'être du foyer ! Les enseignants ont été étonnés de voir ces enfants qui ont de la peine à mémoriser en classe réussir à jouer avec aisance et à sortir de longues tirades émaillées de mots parfois difficiles. Un enfant qui bégayait a même pu dire son texte sans heurt !

Grâce à cette aventure, les liens de l'équipe d'éducateurs ont été encore renforcés. L'exigence du directeur du foyer quant aux buts et moyens pédagogiques mis en œuvre les a poussés à être très au clair. Le théâtre a permis de se préparer à la navigation. Les enfants ont appris à se contrôler, à attendre sans «*péter les plombs*». Ils se chamaillaient souvent, mais faisaient corps quand c'était le moment. Ils ont aussi appris les limites à ne pas dépasser, ce qui est une prévention de l'exclusion. «*Le théâtre en institution est un outil de travail social pertinent, encore trop peu utilisé*», conclut Maria Gislène Vallon. ■

Hélène Assimacopoulos



Roger Cuneo donne la réplique à un enfant-comédien.

# Pour les malmenés de la vie, le coup du théâtre était un coup de maître

Des personnes en grande difficulté ont réussi un magnifique pari. Dirigés par des professionnels, ils ont monté une pièce qu'ils ont jouée avec succès au Théâtre de Vidy à Lausanne.

« Hier soir avant d'entrer en scène, nous avons eu la peur de notre vie, mais tout s'est bien passé. C'était fantastique! » Ils sont une quinzaine de comédiens à se tenir les pouces avant leur deuxième représentation. Elle se passera aussi bien que la première. Le trac ? On ne le perçoit pas. Au contraire, chaque interprète semble prendre un immense plaisir à tenir son rôle. La salle Charles Apothéloz de Vidy est comble, le public rit et applaudit. Il est venu si nombreux qu'il y aura une supplémentaire. Pourtant, c'est la première fois que ces comédiens font du théâtre. Avant de tenter l'aventure, ils ne se connaissaient même pas. C'est Rebond'Art qui les a attirés sur les planches. L'association lausannoise propose à des personnes en situation d'exclusion sociale des ateliers d'expression artistique animés par des professionnels. « Ils ont pour objectif de valoriser la créativité, la ténacité et la confiance en soi », explique Marie-France Udry, membre du comité de l'association. « Mais ils diffèrent de l'art-thérapie parce qu'ils débouchent sur une œuvre à montrer au public. Les participants essaient de se réintégrer dans la société. » Il y a donc eu des ateliers de théâtre pendant quelques mois, certains participants ont voulu utiliser ce qu'ils avaient appris. Rebond'Art a fait appel à Serge Sándor, metteur en scène, comédien et auteur français, qui a travaillé parfois dans les prisons et les hôpitaux, « parce que j'ai besoin de me nourrir de réel ». Il est arrivé avec la pièce de John Gay, « L'opéra des gueux » et l'a distribuée aussitôt. « C'est une œuvre qui laisse beaucoup d'ouvertures, de souplesse, pour que tous ceux qui voulaient jouer et chanter puissent le faire », constate Marie-France Udry.

## Musique ad hoc

Le musicien Daniel Perrin a écrit la musique et les chansons en tenant compte des caractéristiques de chaque participant. Ceux qui ont une mémoire

fragile, ceux qui respirent mal, ceux qui peinent à se déplacer... Car chacun a son histoire. Certains sont compagnons d'Emmaüs, d'autres émergent d'une longue dépendance, d'autres encore souffrent de handicaps physiques ou psychiques. Ils reprennent pied dans la vie et, pendant huit mois, ont fourni de gros efforts pour former un groupe soudé, tendu dans la volonté de réussir leur spectacle.

Serge Sándor l'a bien compris. « J'ai travaillé avec eux comme avec des professionnels. Le théâtre doit jouer un rôle politique et social. Les comédiens de L'Opéra des gueux ont découvert un art qu'ils peuvent pratiquer. Cela demande du travail, de la ponctualité, du désir de se surpasser. Je ne cesse de les remettre en cause, ils sont prêts à se plier aux exigences. J'ai parfois changé les rôles, mais tous sont restés fidèles, chacun se bat pour que la pièce réussisse. Nous ne montons pas un spectacle de fin d'année, mais une vraie pièce, qui dure deux heures, ce n'est pas rien. Et le résultat est formidable, nous avons formé une équipe. »

Les remettre en cause alors qu'ils le sont déjà constamment ? Le metteur en scène n'y voit pas d'obstacles, ce questionnement se fait sur un terrain qu'ils ne connaissent pas. « A partir de difficultés sociales, les ponts sont plus faciles à franchir. Ces comédiens ont vécu des expériences qui les aident à exprimer leurs émotions, ils se sentent libres et y vont à fond. J'ai voulu les responsabiliser, il m'importait que chacun soit heureux. » Pendant ces semaines de répétition, il a perçu les changements. Une solidarité s'est formée, l'envie de travailler a pris corps autour d'un désir commun.

## 800 yeux à affronter

Mais qu'en pensent-ils ? « L'ambiance de l'équipe m'a immédiatement accroché, raconte Frédéric. Je n'avais jamais fait de théâtre et me voilà dans une vraie salle, avec un vrai public, c'est très impressionnant. La première fois que nous avons répété

sur la scène, j'ai eu peur des chaises de la salle. J'ai pensé que lors des représentations il y aurait 400 personnes, donc 800 yeux... Lentement, je me suis habitué. J'en tire surtout des avantages personnels, je me sens moins seul, j'ai rencontré des amis.» Anna a dû faire un gros effort de diction, elle a de la peine à parler fort, «j'ai l'impression que je ne pourrais pas travailler davantage».

---

## Stéphane : «c'était aussi une façon de sortir de nos problèmes».

---

Hedwige traverse des hauts et des bas. Elle travaille dans un bureau et le théâtre rallonge ses horaires alors qu'elle souffre de violents maux de dos. Elle a dû prendre un petit rôle, veiller à ne pas empiéter sur son temps de repos. «Cela m'a fait réaliser combien je suis empêchée par la douleur, j'avais recommencé à travailler à temps partiel, je vois que je ne pourrai pas m'engager à plein temps. Ce constat m'a déstabilisée, mais ce n'est pas négatif. A partir de là je vais pouvoir faire un meilleur choix. Le théâtre m'aide beaucoup à trouver où j'en suis, à accepter de voir ce qui ne va pas, à avancer un peu plus vite. A un moment, j'ai voulu arrêter le bureau... Mais jamais le théâtre.»

Fabienne, qu'un accident a rendue hémiparétique, ne pouvait jamais rien faire avec les autres à cause de son handicap. La voilà dans un rôle solide, non seulement soutenue mais valorisée par la mise en scène, totalement assimilée à la troupe. «J'adore!, s'exclame-t-elle. Je suis venue pour apprendre à maîtriser mon corps. La première fois que j'ai marché, j'étais impressionnée, intimidée par le groupe. Maintenant c'est ce groupe qui me procure le plus de plaisir. Faire du théâtre, c'est autre chose que parler avec une personne qui vous tient compagnie. J'aime travailler avec les autres, je ne suis pas assez handicapée pour être assistée. La vie est si dure. Il faut toujours lutter. Jouer, j'adore! Ça me sort de la réalité. J'adore jouer la séduction, c'est ce que je n'ose pas faire dans la vie où j'essaie de me cacher derrière mes vêtements. Quand on interprète un rôle, on peut faire ce qu'on veut.»

Tous ont ressenti «cette envie irrésistible d'aller jusqu'au bout», même si pour plusieurs d'entre eux, «c'était très dur de se montrer devant les autres». Mais c'était aussi «une façon de sortir de nos problèmes, dit Stéphane. Nous avons été pris au sérieux, on nous a fait confiance et nous avons dû prouver que c'était avec raison. Pour moi, ce spectacle est quelque chose de formidable. Avant, je semais des graines qui n'arrivaient pas à mûrir, je me détestais, je détestais tout le monde. La pièce a tout accéléré, elle a fait retomber ma colère. Nous sommes devenus une famille. Nous avons réussi notre pièce, c'est une leçon de vie pour les bien-pensants. Ils nous en donnent assez : cette fois c'est à nous de leur en donner une...» ■

Geneviève Praplan



Les comédiens de Rebond'Art sur la scène du Théâtre de Vidy, à Lausanne.

©Mario del Curto

## Comment vivre après ?

Une famille pendant plusieurs semaines, le regard conquis d'un public, de l'enthousiasme à partager et d'un seul coup, plus rien. L'événement était éphémère, il fait partie du passé. Comment vivre avec ce vide? Rebond'Art a tout prévu. D'abord, pendant la durée de l'expérience, une travailleuse sociale a accompagné les participants et parlé avec eux de ce qu'ils pouvaient y gagner. L'atterrissage qui survient après un vol de croisière lumineux a été préparé lui aussi. L'éducatrice Florence Dubois est là pour les aider à effectuer une conclusion collective. «On ne peut pas parler de vide, parce qu'ils ont vécu quelque chose de positif et que cela ne s'efface pas. La confrontation avec soi est importante. Certaines choses se mettent en place, des relations, des envies créatives. Chacun en tire quelque chose.»

Il est trop tôt pour mesurer les conséquences de l'aventure. Pour le moment et pour parler au «vide», des repas en communs ont été organisés. «Nous devons leur passer le flambeau, les rendre à eux-mêmes, le ressort est en eux. Certains continuent d'ailleurs à se voir de leur côté.» L'éducatrice reçoit les participants l'un après l'autre pour un bilan individuel au cours duquel ils essaient d'actualiser les projets qu'ils ont ébauchés pendant l'expérience. «Nous craignons qu'ils aient envie de devenir des stars, mais non, se réjouit Marie-France Udry. Certes, il y en a qui veulent continuer dans l'expression artistique, mais ils construisent des projets à leur mesure.» L'un d'eux veut chanter dans la rue, un autre veut jouer pour des clips de publicité. Un troisième s'est inscrit à l'université.

«Il se peut que quelques-uns visent un peu trop haut, admet Florence Dubois. L'objectif est qu'ils fassent un pas, puis un deuxième, c'est la construction qui compte. Nous avons tous des rêves, il s'agit de prendre pied entre eux et la réalité. Je souhaite que tous s'en tirent, en même temps, on ne peut jamais rien garantir. Mais le jeu en vaut la chandelle!»

G.Pr.

**Rebond'Art a pour partenaires différentes associations engagées dans le travail social à Lausanne et à Genève.**

**Renseignements: av. de l'Université 15, 1005 Lausanne.**

**Tél. 079 549 77 39 [Rebond-art@bluewin.ch](mailto:Rebond-art@bluewin.ch) [www.rebond-art.ch](http://www.rebond-art.ch)**



©Centre-ateliers de la Farandole

Werner Hofstetter et un artiste de la Farandole, Qui Thrin Quoc.

## Créer avec des employés handicapés, «c'était sensationnel!»

A Fribourg, des employés de la Farandole ont créé des œuvres avec deux artistes. Et des handicapés mentaux se rendent régulièrement au CREAHM pour peindre.

**L**a Farandole à Fribourg gère notamment une dizaine d'ateliers protégés où des personnes avec handicap mental viennent travailler le bois, le textile, l'imprimerie, la céramique, le dessin, le cannage-rempaillage, l'alimentaire, les bougies. La cafétéria sert de lieu d'exposition. Cette année elle a été le siège d'un double défi : pour l'institution, celui de démontrer que des personnes handicapées peuvent participer à une création artistique, et pour deux artistes celui de venir travailler dans un lieu inconnu et créer une œuvre en commun avec des employés de l'institution.

Le peintre Werner Hofstetter a accepté le défi et a embarqué dans le projet le «plasticien de la communication», Antoine Twerenbold, avec qui il travaille depuis une dizaine d'années. Avec celui-ci, les employés, dont certains très limités dans leur motricité ou leur capacité d'organisation, ont participé à la création d'une œuvre plastique en confectionnant 3500 petits rouleaux de papier. Il leur a fallu ensuite les colorier, les plier, puis les coller serrés, selon leur inspiration, sur la surface acrylique préparée par Twerenbold. Cette création a été exposée parmi les autres œuvres. Pour qu'un maximum de personnes puissent participer, les maîtres d'atelier ont dû trouver toutes sortes d'astuces en tenant compte des divers handicaps.

### L'art de la communication

Quant à Werner Hofstetter, il s'est installé pendant une semaine dans les ateliers du centre et a travaillé avec six artistes différents, aux handicaps variés, certains s'exprimant relativement bien, d'autres sans communication verbale. L'artiste, lui-même handicapé depuis la petite enfance des bras et des jambes, a dû trouver son langage de peintre en défiant ses possibilités limitées. Et c'est cette technique qu'il a proposée aux employés de la Farandole. «Dans une création libre, ils dessinaient en même temps que moi, ils appliquaient les mêmes couleurs, les mêmes impulsions pour les différentes étapes de création. On faisait la même chose, mais ils ont créé leur propre toile.»

L'atelier menuiserie a également fabriqué deux immenses livres en bois pour servir de reliure aux œuvres de Werner Hofstetter et aux œuvres créées pendant la semaine de travail commun.

Cette manifestation originale intitulée l'Art de la communication avait pour but de faciliter et de développer le pouvoir d'expression de personnes dont les rapports avec l'entourage sont parfois limités, marqués par des difficultés de communication. Aldo Colombini, maître d'atelier à l'offset et co-responsable de la mise sur pied des expositions, explique que celles-ci suscitent des échanges, souhaités, entre la maison et le monde extérieur. «Pour la quinzième exposition, on voulait faire autre chose qu'un simple accrochage. Pourquoi ne pas demander à des artistes de créer avec les employés des ateliers une œuvre qui reste à la Farandole?»

### «Je les aime!»

Ces créations ont été une expérience marquante pour les artistes. W. Hofstetter remarque qu'il lui a fallu s'adapter à chaque personne pour communiquer. «L'expérience qui m'a le plus marqué est celle d'une dame trisomique, fortement autiste. Elle ne parle pas, elle a regardé, mais n'a jamais échangé avec moi. Et quand elle s'est mise à dessiner, elle a manifesté des signes de profonde joie. C'était très émouvant.»

Bien que n'ayant jamais travaillé avec des handicapés mentaux, Antoine Twerenbold a été enthousiasmé par ce qu'il a vécu. «C'était sensationnel de travailler avec eux. Ils sont nature, ils ne se cachent pas! A mon étonnement, ils comprennent vite ce qu'on veut. Alors que la communication est difficile entre gens normaux, avec eux ça va tout seul. Ils comprennent le geste. La communication non verbale fonctionne. J'avais enfin un public dont j'étais compris. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec eux. Je les aime. J'ai découvert un

autre monde et la valeur d'art de ces personnes. L'art est vraiment une langue universelle.»

Sylvie Richard, employée à l'atelier céramique, a participé à l'élaboration des deux œuvres. «J'ai aimé peindre et placer les bouts de papier. Avec Werner, c'était super de pouvoir développer d'autres choses que les vaches que je dessine habituellement. Il a bien expliqué comment faire. Et j'ai pu laisser la main aller et sortir mon imagination. C'était très intéressant de pouvoir peindre avec mon handicap. Ça m'a apporté du bien.»

Dans cette aventure, les difficultés semblent ne pas avoir été nombreuses. Werner qui habituellement travaille seul, craignait de le faire publiquement, exposé devant des inconnus. «C'était un pas à franchir de me montrer aux autres dans l'acte de création. Mais l'ouverture des personnes qui ont peint avec moi a tout effacé. C'était une expo plus complexe quant à l'organisation, plus fatigante que les autres, mais on est content du résultat.» Quant à Antoine Twerenbold, il a dû entrer dans un autre rythme: «Le plus difficile pour moi a été de me calmer, alors qu'habituellement je déborde d'activité. J'ai dû adapter la vitesse. J'étais très nerveux, anxieux. Est-ce qu'ils allaient comprendre, bien faire?»

### Professionaliser le dessin

Bien qu'ils aient l'habitude de l'art par leur fréquentation de l'atelier dessin, les employés de la Farandole se sont frottés à travers cette expérience à des artistes professionnels. Twerenbold souligne le rôle, dans le processus, de Mario Corradini, maître d'atelier dessin: il a su mettre en évidence le langage de ceux qui ont collaboré aux deux œuvres. Dans son atelier, il prend en charge les employés momentanément inoccupés. «Pour être dans la logique de professionnalité de l'institution, je cherche à faire autre chose que de l'occupationnel. Par des indications techniques qui cadrent et canalisent, j'essaie de donner plus de force à leur expression. Tous, bien sûr, ne sont pas des artistes ou intéressés par la création. Parmi les employés, certains ne savent pas lire, ni écrire, ni même parler. Avec ma formation des Beaux-arts, je cherche à professionnaliser leur dessin: observer les répétitions, vérifier si c'est un style qui se dégage ou si c'est le hasard. Cette découverte d'un langage avec ses signes, ses gestes, son alphabet se fait lentement. Quand la personne a compris ce qui se passe, elle peut décider de l'utiliser de façon régulière. Le travail avec les deux artistes

a été l'occasion de vérifier la compréhension de ce langage et sa possibilité d'expression hors de l'atelier.»

Avec leur activité, les deux artistes cherchent des ponts de communication. Ils souhaitent que ce concept d'exposition, déjà mis en œuvre par eux à Athènes en 2003 et adopté par le gouvernement grec, donne des idées à d'autres. Pour sa part, Aldo Colombini débordait de projets: par exemple que des artistes créent une œuvre avec le matériel utilisé dans les ateliers, terre, bois, textile, ou que les personnes aillent travailler dans l'atelier d'un artiste. ■

Hélène Assimacopoulos

**Centre-ateliers de la Farandole, 3 rue des Bonnes-Fontaines, 1700 Fribourg. Tél. 026 460 32 00**



«Maryline» par Véronique Bovet, CREAHM

## Un tremplin pour créativité spécifique

Venue de Belgique, l'idée du CREAHM (créativité et handicap mental), est d'offrir un lieu de création professionnelle à des handicapés mentaux, un lieu volontairement hors des institutions et du créneau social.

A Fribourg, le projet a pu démarrer grâce à un don qui a permis l'installation du lieu: un atelier austère et paisible aux murs blanchis, situé dans le complexe d'une ancienne usine. Il permet aussi la rémunération des trois professionnels, deux peintres et une metteuse en scène, qui viennent travailler avec les personnes avec handicap. Celles qui peignent viennent en deux groupes de sept, à raison d'un jour par semaine, travailler à des projets d'envergure professionnelle. Elles ont pour la plupart déjà réalisé des expositions personnelles.

Le CREAHM organise aussi des expositions collectives qui permettent notamment de faire connaître la philosophie de l'atelier et de trouver des sponsors.

### «On n'est pas un école»

Ivo Vonlanthen, peintre, apporte une aide technique pour réaliser ces projets, et pour réaliser les expositions. «On n'est pas une école, précise-t-il, je ne les guide pas par des instructions. Mais chacun va dans sa direction, avance dans son projet personnel. Je n'entre pas dans leur création. Ici, ils ont le droit de montrer ce qu'ils sont et de le vivre dans une liberté plus grande que d'habitude. Ils ont une

créativité spécifique, différente de la normalité, mais nous ne soulignons pas le handicap. Au CREAHM, on leur met le pied à l'étrier pour qu'ils puissent continuer à créer par la suite.»

L'atelier existe depuis cinq ans. Ivo Vonlanthen se réjouit de voir leur travail fleurir. «Entre la première exposition en 1998, et la grande qui s'est tenue ces jours à Aarau et où chacun a montré plusieurs toiles, on a pu voir l'évolution. Ils ont pris de l'assurance, leur création a mûri. C'est le fruit de leur travail régulier. Moi aussi, j'évolue avec eux: je me sens plus libre. Si au début, j'ai fait très attention à observer seulement, je peux maintenant critiquer leur travail plus ouvertement, plus techniquement, sans avoir peur de les influencer. Nous collaborons. J'aime leur travail, libre, sans concession.»

En plus de leurs œuvres personnelles, les participants ont réalisé la décoration d'une structure sociale nouvellement construite. Six lieux ont été choisis par eux pour y installer des œuvres fixes. Il ont également réalisé des décors de théâtre. Ils préparent actuellement une création pour un jardin des sculptures dans une nouvelle institution. «Mais, reconnaît Ivo Vonlanthen, ce sont de gros projets qui dépassent un peu nos possibilités.» ■

H.A.

**CREAHM, centre d'Art différencié, 2E passage du Cardinal, 1700 Fribourg. Tél. 026 422 24 75**

# Pour une retraite équivalente, le salarié cotisera davantage

La LPP est revue pour la première fois, en plusieurs étapes. La deuxième, prévue pour 2005, comprend une hausse indirecte des cotisations et quelques améliorations.

**L**a première révision de la prévoyance professionnelle navigue entre le besoin de transparence, celui de faire des économies, l'évolution démographique, la révision de l'assurance invalidité, la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS et le rejet de la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS.

La loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) fait l'objet d'une révision en plusieurs étapes. Une partie, qui touchait aux questions de transparence, de gestion paritaire et de résiliation de l'assurance, est entrée en vigueur en avril 2004. Il s'est agi principalement d'insister sur l'information aux assurés par les institutions de prévoyance, ainsi que sur la formation des représentants salariés et employeurs au sein des dites institutions.

Une seconde étape est prévue pour janvier 2005. Avec la deuxième étape de la révision, entre aussi en force l'harmonisation de l'âge de la retraite des femmes sur celui de l'AVS (voir encadré). Enfin, une troisième étape, prévue pour janvier 2006, traitera des notions de prévoyance et de rachat. En outre, depuis janvier 2004, le rendement minimal imposé aux caisses de pension a été baissé à 2,25%<sup>1</sup>. L'ordonnance relative à la deuxième étape de la révision<sup>2</sup> traite notamment du taux de conversion, qui permet de calculer la rente de vieillesse. Le taux est fixé non plus à 7,2% mais à 6,8%, par un échelonnement progressif sur dix ans. Cette baisse du taux est expliquée par l'augmentation de l'espérance de vie. Elle a pour effet théorique une diminution de la rente de vieillesse<sup>3</sup>.

## Hausse indirecte

Pour éviter cette baisse de la rente, les cotisations seront augmentées, mais de manière indirecte. La bonification de vieillesse de l'art. 16 LPP est maintenue, avec une légère modification liée à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes: le taux varie selon les tranches d'âge. Ainsi, par exemple, une femme âgée de 25 ans cotise à raison d'un taux de 7%, de 10% si elle est âgée de 35 ans, de 15% si elle est âgée de 49 ans et de 18% à l'âge de 64 ans<sup>4</sup>. L'augmentation des cotisations n'est donc pas directe. Cependant, le système prévoit que la cotisation est prélevée sur le salaire après

déduction d'un certain montant, appelé déduction de coordination. Désormais, le salaire coordonné s'obtient en déduisant de son salaire annuel non plus la somme de 25 320 francs, mais de 22 155. Ainsi, la part de salaire assurée et soumise à cotisation est plus grande. Autrement dit, on cotisera plus.

Exemple: Actuellement, avec un salaire effectif de 50 000 francs et un salaire assuré de 24 680 (soit salaire effectif de 50 000 fr. moins déduction de coordination de 25 320) pendant 40 ans, on aboutit à un capital LPP de 123 400 fr. à 65 ans, soit 24 680 x 500%, ce qui donne droit à une rente annuelle de 8 885 fr. au taux actuel de 7,2% (soit 123 400 x 7,2%). Avec la révision, ce même capital donnera droit à une rente annuelle de 8 392 fr. seulement (soit 123 400 x 6,8%). Sans la hausse des cotisations, la rente serait donc réduite de 5,5%<sup>5</sup>.

A relever encore que ne sont pas assurés obligatoirement à la LPP les personnes dont le salaire annuel n'atteint pas la somme de fr. 18 990.-. La déduction de coordination fixée à fr. 22 155.- est prélevée même si la personne concernée travaille à temps partiel, ce qui exclut encore bon nombre de personnes, en particulier des femmes, majoritaires à travailler à temps partiel mais dont le salaire n'atteint pas toujours le minimum requis<sup>6</sup>. La modification constitue néanmoins une amélioration puisque le salaire assuré est ainsi plus important et permet d'affilier de manière obligatoire un plus grand nombre de personnes.

## Des améliorations

Par ailleurs, l'ordonnance relative à la deuxième étape de la révision précise les principes à suivre en cas de liquidation partielle ou totale d'une caisse de pension, ainsi que les principes liés à la loyauté que doivent respecter les gestionnaires de fortune des institutions de prévoyance, en application de l'art. 53a LPP.

Dans le domaine des prestations, diverses améliorations sont introduites. Ainsi, la rente de veuf est instituée, aux mêmes conditions que pour les veuves. En matière d'invalidité, adaptation est faite des rentes LPP au système introduit par la 4<sup>e</sup> révision de l'AI: il existera désormais des trois-



©interfoto

## Retraite et LPP

L'âge de la retraite des femmes a été augmenté dans l'AVS avec la dixième révision de la loi. Une loi urgente, valable jusqu'à la fin de l'année 2003\*, réglait la coordination de l'âge de la retraite entre l'AVS et la LPP et prévoyait l'âge ordinaire de la retraite à 62 ans avec possibilité d'être assurée jusqu'à 63 ans en cas de poursuite d'une activité lucrative.

L'art. 13 al. 1 LPP prévoit que l'âge de la retraite LPP est calqué sur celui de l'AVS. Le Conseil fédéral a donc fixé l'âge ordinaire de la retraite des femmes à 64 ans dès janvier 2005. Il est prévu des dispositions transitoires pendant deux ans pour les femmes qui veulent bénéficier de la retraite anticipée dès l'âge de 62 ou 63 ans, comme l'autorisait la législation non encore modifiée. Ces femmes peuvent alors prendre une telle retraite, à condition de voir leur rente LPP réduite, au lieu de toucher une prestation de sortie. De plus, elles ne doivent pas s'être inscrites au chômage, car cela serait interprété comme une volonté de continuer d'exercer une activité lucrative.

Il appartient dès lors aux femmes concernées, à savoir en particulier celles qui sont nées en 1942 ou en 1943, de bien se renseigner avant d'effectuer des démarches officielles, lorsqu'elles sont dans ces tranches d'âge, qu'elles perdent leur emploi et/ou qu'elles envisagent de prendre leur retraite de manière anticipée.

F.R.V.

\* loi fédérale du 23 mars 2001 sur la continuation de l'assurance des travailleuses dans la prévoyance professionnelle

quarts de rente, les rentes entières étant octroyées dès que le taux d'invalidité atteint 70% (au lieu de 66,66%). Les personnes déjà invalides à des taux situés entre 20 et 40% au moment de commencer leur vie active, à savoir les invalides de moins de 18 ans devenus majeurs pourront percevoir une rente LPP en cas d'aggravation de leur invalidité.

La loi éclaircit encore un point parfois litigieux et qui peut être lourd de conséquences : lorsque une personne a cotisé auprès de plusieurs institutions de prévoyance au cours de son activité professionnelle et que survient une invalidité donnant droit à une prestation, il arrive que les caisses concernées se renvoient la balle, en estimant que les prestations ne sont pas de leur ressort, parce que la personne concernée n'était pas assurée chez elles au moment de la survenance du cas d'invalidité. Il appartient alors à la caisse auprès de laquelle la

personne était assurée en dernier d'avancer les prestations. Enfin, en ce qui concerne le versement d'un capital au lieu d'une rente, il convient de savoir qu'il est possible à concurrence d'un quart. Si une partie du capital a déjà été touché avant la retraite, le quart se calcule sur le retrait partiel. Cela étant, les institutions de prévoyance peuvent prévoir dans leur règlement qu'une part plus importante peut être versée, jusqu'à la totalité de la prestation. Cette dernière remarque nous permet de rappeler que dans tous les cas, il convient d'examiner le règlement de l'institution de prévoyance concernée, car la LPP continue à ne poser que des principes de base. ■

Francine Rieker Varin

- 1 Selon les art. 15 al. 2 et 3 LPP et 12 à 12b OPP 2, le taux d'intérêt minimum rémunère l'avoir de vieillesse de façon variable en fonction de l'évolution du marché de l'action. Il était de 4% par an jusqu'au 31 décembre 2002, et de 3,25% dès le 1er janvier 2003.
- 2 Voir LPP 1ère révision, bulletin de la prévoyance professionnelle n° 75, édition spéciale du 6 juillet 2004.
- 3 La formule est la suivante : taux de conversion x capital à l'âge de la retraite = rente annuelle.
- 4 Le système prévoit un total de cotisations de 500% sur une période de 40 ans, soit de 25 à 65 ans.
- 5 Jérôme PIEGAI, Révision LPP : Quel avenir pour nos retraites? in Plaidoyer 6/03 p.50.
- 6 Jérôme PIEGAI, déjà cité, note qu'il s'agit d'une discrimination indirecte fondée sur le sexe au sens de la jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés européennes, en référence à l'art. 16 de l'Accord sur la libre circulation des personnes.

# Le «tourisme social» est un mythe

Un spectre hante les cantons, celui du «tourisme social»: des personnes choisiraient leur lieu de domicile en fonction des prestations sociales. Une étude infirme ce postulat.

**L**e *Temps* s'inquiète de l'«attractivité» du canton de Genève pour les pauvres, à cause de «la générosité des prestations sociales versées» (24.2.2003), *L'Express* affirme que Neuchâtel est tellement généreux en matière de santé et de social qu'un «véritable «tourisme» social» s'est développé (10.2.2004). En 1935 déjà, le directeur du Bureau central d'assistance n'écrivait-il pas qu'«en matière d'assistance, on a comparé Lausanne à une pompe aspirante»? Pour qu'un «tourisme social» puisse exister, trois conditions sont requises. D'abord, les différences de prestations entre régions doivent être importantes. Ensuite, l'information sur ces différences doit être accessible au plus grand nombre. Enfin, il faut que des personnes décident de déménager pour profiter de ces différences de prestations. Une étude\* portant sur ces trois aspects vient d'être publiée.

## Les inégalités entre régions

Les dispositifs d'aide financière individuelle sous conditions de ressources ont été étudiés dans les cantons latins. Leur comparaison ne permet pas d'identifier des lieux qui soient systématiquement plus avantageux. Des différences existent, elles peuvent avoir une certaine importance, mais elles varient en fonction de l'évolution de la situation personnelle et n'ont aucune stabilité. Un canton avantageux à un moment donné peut très bien ne plus l'être quelques mois plus tard, simplement parce que les enfants ont grandi ou parce que la prestation est accordée pour une durée limitée. L'aide sociale a un effet égalisateur entre les régions, ce qui signifie que lorsqu'elle entre en ligne de compte elle gomme la majeure partie des disparités constatées.

La comparaison objective, documentée et précise des dispositifs d'aide est invraisemblable pour une personne ne disposant pas du soutien des spécialistes des cantons et des communes concernés: les informations ne sont pas toujours accessibles, elles ne sont nulle part centralisées, la multiplicité et la diversité des régimes rendent toute comparaison extrêmement complexe. Enfin les fréquents changements législatifs ont pour conséquence que toute comparaison est éphémère: un avantage aujourd'hui dans une région peut très bien ne plus exister demain.

## Les raisons d'un déménagement

L'interview de bénéficiaires de l'aide sociale démontre qu'ils déménagent pour des motifs qui n'ont rien à voir avec une évaluation des prestations sociales: la famille et l'emploi, dans cet ordre, sont

les motifs principaux de déménagement, comme pour tout un chacun en Suisse.

Leur connaissance des dispositifs sociaux est sommaire et, lorsqu'on leur demande une comparaison entre les aides reçues, les bénéficiaires signalent le plus souvent des changements d'ordre relationnel. Les différences de niveau de prestations sont très rarement évoquées, et elles sont considérées comme insignifiantes.

Ces différents constats infirment l'hypothèse de déménagements basés sur des stratégies visant les prestations sociales optimales. Le «tourisme social», abondamment utilisé dans des campagnes politiques, n'a donc pas de réalité.

Le mythe d'un «tourisme social» repose quant à lui sur une représentation paradoxale des bénéficiaires de l'aide sociale: bien que jugés anormiques et apathiques, ils sont accusés d'être des utilisateurs rationnels (voire cyniques) de l'ensemble des services offerts. Bref, pour les tenants de ce mythe, les bénéficiaires de l'aide sociale, qu'ils soient passifs ou actifs, sont toujours critiquables et fautifs.

Les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux peuvent donc se consacrer sans souci d'un quelconque «tourisme social» à leur tâche première: redonner du pouvoir, de la dignité et du respect d'eux-mêmes aux personnes qui viennent les consulter. ■

Jean-Pierre Tabin

Cette recherche a été mandatée par le Groupement des services de l'action sociale des cantons romands, de Berne et du Tessin (GRAS), qui dépend de la Conférence romande des affaires sanitaires et sociales (CRASS). La recherche a été cofinancée par l'action Do-Re (Do Research)

Les auteurs: Jean-Pierre Tabin, professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) de Lausanne, Véréna Keller, professeure à l'EESP, Kathrin Hofmann, assistante de recherche à l'EESP, Sophie Rodari, professeure à l'Institut d'études sociales (IES) de Genève, Anne-Lise Du Pasquier, professeure à l'IES, René Knüsel, professeur à la Haute école fribourgeoise de travail social, Véronique Tattini, professeure à la Haute école santé-social Valais.

\* Le «tourisme social»: mythe et réalité. L'exemple de la Suisse latine. Cahiers de l'EESP N° 37, 30 fr., ISBN: 2-88284-041-1





©Serge Boulaz «Un regard au quotidien».

## Serge Boulaz photographie le vide et l'espoir

L'association genevoise Transit, qui travaille avec des jeunes en situation de précarité, a dix ans. Serge Boulaz, éducateur de formation, photographie cet univers.

**I**l s'est mis à la photographie comme on se met à cuisiner, petit à petit, en privilégiant la simplicité des moyens : un appareil mécanique, pas de téléobjectif, pas de flash ; ce qui implique la proximité au sujet, celle professée par le reporter de guerre Robert Capa (« Si vous ne voyez pas le blanc des yeux, c'est que vous n'êtes pas assez près »).

A 29 ans, Serge Boulaz signe un premier ouvrage de qualité, grâce à un travail photo au long cours réalisé auprès de jeunes de la cité de Meyrin, main dans la main avec l'association Transit, qui a fêté ses 10 ans d'existence au printemps passé. Cet éducateur social de formation a commencé son exploration sans appareil, collant des affiches avec des jeunes du coin engagés par Transit, ou les conduisant en bus pour une visite de musée, façon de lier connaissance avec eux... et de leur montrer qu'il venait pas voler des images pour un journal. « Régulièrement, j'affichais les planches-contact de mon travail et je tirais les photos à double pour les offrir », raconte Serge Boulaz, qui a, entre autres, photographié l'ensemble des habitants d'une île grecque, avant d'offrir aux liens une exposition de leurs portraits.

### Attente sans issue

Ce jeune homme tranquille mais plein d'allant, se dit aussi militant. « Il faut aller derrière les clichés et comprendre les raisons fondamentales qui expliquent ces situations où l'on trouve des jeunes qui se sentent inutiles, qui errent comme suspendus dans le vide. L'ultra-sécuritaire n'arrangera rien. » Une des images d'« Un regard au quotidien » évoque d'ailleurs très exactement cette attente sans issue. On y découvre quatre adolescents qui tuent le temps au cœur de la cité, dans le patio du forum de Meyrin, nimbés de grain et de pénombre.

Transit tente donc de redonner des ailes à ces jeunes adultes en situation de précarité. Et tous les moyens sont bons, pourvu qu'un lien se crée, qu'une envie se fasse sentir chez ces hommes et femmes passés de la scolarité obligatoire à la case rien, faute de moyens suffisants pour trouver un apprentissage ou un travail. Pour les faire exister, leur donner un rôle, l'association propose aux jeunes des petits jobs. Aide-concierge dans une école de la commune, serveur au Noël des aînés, aide-cuisine durant le festival Vernier Sur Rock. Elle organise également des cours d'appui en mathématiques et en français, et des visites à caractère culturel. Mais les possibilités d'emploi sont limitées et les autorités meyrinoises s'inquiètent du futur d'une partie des jeunes de cette cité.

« Aujourd'hui, après dix ans, la précarité semble installée. Précarité de l'emploi, précarité des protections sociales, précarité des rêves et des projets, incertitude qui apparaît comme le moteur de l'insécurité sociale, de l'insécurité tout court », écrit l'équipe de Transit. Serge Boulaz, lui, a ressenti de la fierté chez les jeunes à être photographiés. « Le noir et blanc ça fait pro et je pense que mon travail les a valorisés. Ils se sentaient pris au sérieux ». C'est tout le bien qu'on leur souhaite, comme à M. Etik, rappeur local cité dans l'ouvrage dont il est question ici : « Il y a plein de promesses, mais le maire et ses potes n'ont pas de parole. Chacun son rôle, on est en masse et téma (regarde : nldr) les paraboles. » ■

Stéphane Herzog

« Un regard au quotidien »,  
Serge Boulaz, ies éditions, 2004.

# Neuchâtel renforce la collaboration entre secteurs privé et public

A Neuchâtel, la signature d'un contrat de prestations par douze services privés ambulatoires avec l'Etat s'inscrit dans une démarche globale de collaboration interinstitutionnelle.

**F**ace à l'augmentation des demandes, au manque d'effectif ou aux budgets difficiles à équilibrer, le devoir de collaborer, inscrit dans la loi neuchâteloise sur l'action sociale depuis 1996<sup>1</sup>, est plus que jamais d'actualité. Selon Laurent Mader, directeur de la Fondation neuchâteloise pour l'action sociale (FAS), ce terreau législatif est un aspect essentiel pour comprendre la réflexion menée par les douze services privés ambulatoires qui signeront courant 2004 un contrat de prestations. «Nous n'appliquons pas des concepts décrétés. Nous n'agissons pas parce qu'il faut faire du new management ou des contrats de prestations.»

Dans le canton, la FAS assume le rôle d'interface entre le privé et l'Etat. Libres de s'adresser à cette fondation, douze services privés ambulatoires<sup>2</sup> y ont fait appel pour établir un état des lieux de leur secteur. Selon Laurent Mader, «le but était d'avoir une photographie de qui fait quoi et où». Le groupe de travail a remis à l'Etat un premier rapport qui servira de base à l'élaboration d'un «plan d'équipement» complet, termes utilisés pour définir un inventaire total des ressources d'un secteur.

## Un nouvel outil de pilotage

Pour Laurent Mader, «ce premier document offre une lecture transversale des institutions et permet d'évaluer ce qui doit être fait. Il intègre la réalité économique, la notion de qualité et l'éthique professionnelle. C'est un outil de pilotage.» Les douze partenaires y sont présentés selon des critères communs: cadre légal de l'intervention, population desservie, définition des besoins, prestations offertes et moyens à disposition. Mais ce rapport ne propose pas d'indicateurs de qualité des prestations. Pour l'heure, le canton préfère miser sur la diversité de celles-ci. Comme le souligne Daniel Monnin, chef de l'action sociale cantonale, «une intervention peut convenir à telle personne et pas à telle autre.» Une réflexion plus approfondie sur la qualité des prestations n'est toutefois pas exclue par la suite.

La signature d'un «contrat», document succinct validé par les partenaires, apparaît comme une formalité administrative et se distingue ainsi de ses voisins vaudois ou genevois<sup>3</sup>. Il n'est en effet ni une fin en soi, ni l'outil principal pour redéfinir la

relation avec l'Etat. Pour le directeur de la FAS, «la relation existe déjà. Il s'agit, aujourd'hui, de dire sur quoi elle repose et de voir comment les tâches sont réparties».

Cette réflexion permet de répondre à un besoin accru de transparence, mais favorise également la reconnaissance du travail des institutions. Pour Laurent Mader, «nous devons pouvoir parler de ce que nous faisons avec des chiffres. Le social a un coût. Mais ce qui est fait n'est pas le fruit du hasard et ce travail est rendu visible dans notre rapport». La loi prévoit alors la reconnaissance des services qui répondent aux missions de la politique sociale cantonale. Et Daniel Monnin de confirmer: «Le contrat de prestation est un moyen de défendre ce qui se fait, pas de faire des économies. En période de crise des finances, il est important de pouvoir dire où va l'argent.»

## Mieux rationaliser le travail

Plus largement, le contrat de prestations et le futur plan d'équipement du secteur des services privés ambulatoires apparaissent comme des outils privilégiés pour renforcer la collaboration interinstitutionnelle (CII). Pour Daniel Monnin, «l'objectif de la CII est de mieux rationaliser le travail». A terme, une base de données centralisée permettra de suivre le bénéficiaire d'un service à l'autre et de l'orienter directement vers le bon interlocuteur afin d'éviter les clients ping-pong.

D'ores et déjà, la CII a porté ses fruits dans le secteur des programmes d'insertion sociale et professionnelle. Le versement d'un revenu de substitution, les mesures d'insertion et l'orientation-conseil étaient des tâches réalisées à la fois par l'assurance chômage, l'assistance sociale, l'aide financière aux requérants d'asile et l'assurance invalidité, de manière sectorielle. Désormais, ces quatre secteurs sont totalement coordonnés et travaillent de façon transversale. L'harmonisation du paiement aux bénéficiaires et du financement des prestations par les deux offices sont entrés en vigueur respectivement aux 1er janvier 2003 et 2004. Le domaine de l'assurance invalidité, qui ressort d'abord de la Confédération, n'a toutefois pas encore rejoint cette coordination cantonale. ■

Clotilde Buhler

1 Loi sur l'action sociale du 25 juin 1996 et son règlement d'exécution du 27 novembre 1996.

2 Association neuchâteloise de services bénévoles, Caritas (NE), Centre social protestant (NE), Centre œcuménique (CORA), Centre spécialisé pour handicapés de la vue, Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale (FAS), Office social géré par les fondations des œuvres sociales de l'ANIM, Pro Infirmis (NE), Pro Senectute (NE), Services d'aide aux victimes (centre de consultation LAVI et SAVAS), Service de consultations conjugales, Service d'entraide et d'information (SEREI)

3 Voir dossier de *Repère social* No 56 sur les contrats de prestations

# Placement en foyer: des parents et des enfants prennent la parole



Membres du Mouvement ATD Quart Monde en Suisse, des personnes concernées apportent leur point de vue à la réflexion sur le placement. Les constats ne sont pas encourageants...<sup>1</sup>

Ce que nous voyons c'est que la pauvreté sépare les familles: des enfants issus de familles en situation de grande pauvreté sont privés de la possibilité de grandir dans leur famille et sont placés en institutions ou dans des familles d'accueil. Cette séparation forcée représente une grande souffrance, pour les parents comme pour les enfants, une blessure «qui ne se refermera jamais» comme le disent la plupart de ceux qui l'ont vécue.

En tant que parent, nous faisons tout ce que nous pouvons pour maintenir les liens avec nos enfants placés. Nous sommes inquiets de savoir quand on nous les rendra. Une personne du Service de la protection de la jeunesse avait dit à l'une d'entre nous que ses enfants reviendront «quand cela ira mieux». Ils avaient entre 7 et 10 ans quand ils sont partis en foyer et ne sont revenus qu'à 17 ou 18 ans. Nous voyons que nos enfants souffrent aussi du placement: «Mon plus jeune avait 7 ans, il a pleuré très longtemps, c'était très difficile d'être coupé de sa maman. Il y avait déjà eu la naissance de ses sœurs, et avec le placement en foyer, il a eu le sentiment que je ne l'aimais pas. Je téléphonais tous les soirs pour savoir comment s'était passée la journée et si cela allait bien à l'école.»

Certains enfants nous ont dit: «Quand on a été placé, c'est comme si on n'allait plus jamais faire partie de sa famille. On ne se sent plus vraiment la sœur, plus vraiment l'enfant de la famille.»

## Si au moins il était formé...

Nous ne voyons pas ce que nos enfants ont gagné. Nous connaissons beaucoup de jeunes qui à la sortie de leur placement en foyer sont sans formation et n'arrivent pas à trouver du travail. Une mère de famille qui reprenait à la maison son fils de 17 ans disait ceci: «Si au moins mon fils revenait avec un métier... mais non, on me le rend, il n'est pas formé. En plus, nous avons du mal à nous comprendre aujourd'hui. A quoi cela servait-il de me le prendre s'il n'a pas reçu d'éducation?». Un autre parent témoigne: «Quand mon grand a eu 16 ans, il n'en pouvait plus d'être en foyer, il n'a pas choisi son lieu d'apprentissage. Il se renfermait dans sa chambre et ne voulait plus rien faire. Le Service de protection de la jeunesse ne voulait pas qu'il quitte le foyer. Ils disaient qu'il n'était pas prêt, qu'il n'avait pas de travail. Ils avaient peur qu'il fasse des bêtises.»

Nous avons aussi peur que nos enfants soient perturbés par ces placements et commencent à toucher à la drogue ou à l'alcool dans les foyers. Le fils de l'une d'entre nous est mort à 19 ans suite à de la drogue à laquelle il avait touché pour la première fois dans un foyer. Quand les jeunes reviennent dans leur famille à l'adolescence, le retour est souvent très difficile, parce que les parents et les adolescents ont du mal à se comprendre et à se retrouver. Un jeune disait à ses parents lors d'un retour: «Au foyer j'ai une chambre pour moi tout seul... et je peux faire les activités que je veux, je peux faire du patinage.» Cela nous semble profondément injuste que les enfants trouvent ailleurs des conditions matérielles que nous, leurs parents,

n'avons jamais pu leur offrir malgré tous nos efforts.

Ce jeune rajoutait «...et au foyer je ne dois rien faire d'autre que de ranger mes affaires...». A la maison, bien sûr, il devait aider sa famille, il avait des responsabilités.

## De génération en génération

Dans le contexte actuel de notre société, cela peut sembler trop lourd pour un enfant. Mais nous savons que la vie n'est pas facile. Les jeunes auront besoin de forces pour affronter la dureté de la vie. Et s'ils ne peuvent apprendre le courage, le sens des responsabilités et les moyens de faire face dans leur famille, comment demain seront-ils des adultes debout? Ils risquent d'être déracinés. En Grande-Bretagne, l'Etat a d'ailleurs reconnu que parmi les jeunes qui se trouvaient en difficultés, sans travail et sans logement, beaucoup avaient été placés dans leur enfance.

Parmi nous, la moitié des familles ont connu le placement de leurs enfants et la plupart des parents ont été eux aussi placés dans leur enfance. Cela parce que les enfants comme les parents souffraient des conditions de vie imposées par la misère. Ce que nous pouvons affirmer aussi, c'est que toutes les familles qui se battent contre la pauvreté ont peur qu'on s'en prenne à leurs enfants, même celles qui n'ont pas connu le placement. Cette hantise engendre l'isolement. On préfère se débrouiller seul de peur d'attirer l'attention des services sociaux.

Cet isolement peut conduire des familles à s'enfermer chez elles, à vivre cachées, à ne pas oser faire appel aux aides dont elles auraient besoin. Cette peur peut parfois aggraver la situation au point d'aboutir justement au placement.

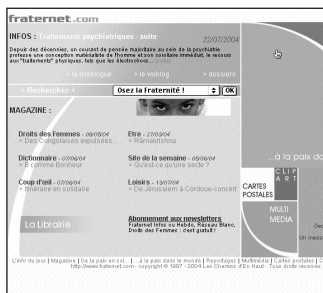
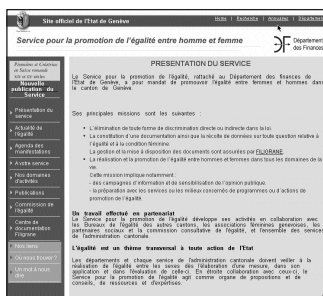
Nous aimerions qu'au lieu de placer les enfants, on soutienne les familles. Cela coûterait moins cher et n'ajouterait pas les souffrances du placement à celles que nous vivons déjà à cause de la pauvreté. Il faut que les choses changent au niveau du travail, du logement, de la formation et de l'école pour que toutes les familles vivent dans la dignité. Mais ce que nous demandons en premier c'est que l'on nous respecte, que l'on croie en nous et que l'on nous soutienne dans nos projets pour que nos enfants réussissent leur vie. ■

Texte réalisé à partir d'échanges avec des membres du Mouvement ATD Quart Monde de Genève, Fribourg et La Chaux de Fonds.

<sup>1</sup> Cette «Plume libre» se veut une contribution à la réflexion sur le placement menée dans le dossier de *Repère social* no 55, mars 2004: «Protection de l'enfant, des mesures brutales, mais utiles».

# Plus les hommes dominant, plus les femmes risquent la violence

La violence contre les femmes, partout dans le monde et dans tous les milieux, commence enfin à être traitée comme un problème de santé publique. Tour d'horizon de plusieurs sites internet.



Vu de France, si l'on en croit [www.fraternet.com](http://www.fraternet.com), site humaniste qui s'intéresse à la paix et évoque régulièrement la condition des femmes dans le monde, les Suissesses vivraient dans un pays rétrograde. «Certaines personnes officiant dans les affaires sociales du pays avouent un retard d'au moins 15 ans en matière de considération de la violence conjugale par rapport aux autres pays européens», rapporte l'un des rédacteurs de ce site, sans apporter plus de précisions. Et de souligner la lenteur des autorités helvètes à adopter une assurance maternité, situation qui aurait indirectement pour résultat de «défavoriser cruellement les femmes de milieux moins aisés, contribuant ainsi à répandre un état d'esprit irresponsable face à la violence et tendant à légitimer un comportement discriminatoire». Mais qu'en est-il dans la réalité?

Pour le découvrir, on peut se rendre d'abord sur le site de la Conférence suisse des déléguées à l'égalité [www.equality.com](http://www.equality.com). On se rappellera peut-être que cet organisme avait mis en œuvre, en 1997, une campagne nationale intitulée «Halte à la violence contre les femmes dans le couple». Cette action de communication s'était appuyée sur les résultats de la première étude suisse jamais réalisée sur ce phénomène, intitulée «Domination et violence envers la femme dans le couple»\*. Selon cette enquête, menée dans cadre du Fonds national suisse de la recherche scientifique auprès de 1500 couples, une femme suisse sur cinq serait victime de violence physique et/ou sexuelle de la part de son partenaire au cours de sa vie.

### Des articles à la pelle

«Plus la structure, l'organisation, le fonctionnement du couple ainsi que les représentations des rôles de sexe sont inégalitaires (au détriment de la femme), plus grands sont les risques de violence à l'égard de la femme.» Telle était l'un des résultats du travail des trois auteurs de cette recherche, qui contredisait l'hypothèse selon laquelle la violence serait fonction du niveau socio-économique du couple. On peut trouver des extraits de ce texte sur l'excellent [www.euowrc.org](http://www.euowrc.org) au chapitre «contributions». Ce site, qui fonctionne comme une plateforme internationale féministe, fourmille d'articles intéressants sur les problèmes vécus par les femmes dans le monde et notamment dans le monde musulman. Il propose aussi des iconogra-

phies destinées aux associations de lutte en faveur des droits de la femme. Les hommes ne sont pas oubliés, car euowrc.org (du nom de la campagne White ruban campaign) informe qu'il existe des programmes spécifiques destinés à aider les mâles violents mais désireux de changer d'attitude envers leur conjointe.

Pour obtenir un descriptif assez détaillé des comportements en spirale qui amènent ou préfigurent des comportements violents de la part d'un homme (ou d'une femme...), un tour sur le site public genevois [www.prevention.ch](http://www.prevention.ch) s'impose. On y trouvera une brochure intitulée «Halte à la violence contre les femmes dans le couple». Ce document, synthétique et militant, a été édité par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité. Pour ceux qui s'intéressent à l'image, un livre – impressionnant – s'impose: celui de la photographe américaine Donna Ferrato, qui a consacré des années de sa vie à couvrir la problématique des violences conjugales.

### Vies en danger

«Living with the enemy», publié en 1996, fichera un bon coup à ceux qui tenteraient de minimiser les risques de la violence conjugale sur la santé et la vie. Une sélection de ce travail est disponible sur <http://astro.temple.edu/~duff77/amorepics/index.html>

Enfin, ne manquez pas le site officiel du Service (genevois) pour la promotion de l'égalité entre homme et femme [www.geneve.ch/egalite/](http://www.geneve.ch/egalite/). Il propose une actualité helvétique sur cette problématique et offre notamment les liens de tous les autres bureaux à l'égalité de Suisse. Autre point fort de ce site, une collection de brochures et d'ouvrages, dont une partie est gratuite. L'internaute peut commander sa sélection par e-mail. Ainsi cette plaquette de 8 pages, «Ndal d'ahunès – d'ahunès bashkëshortore c'duhet bërë», destinée aux personnes de langue albanaise, mais aussi disponible en espagnol et portugais. Ce qui en français, donne: «La violence est inacceptable. Violences conjugales, que faire?»

Stéphane Herzog

\* Lucienne Gillioz, Jacqueline De Puy, Véronique Ducret, éd. Payot, Lausanne, 1997, 269 p.

# L'autisme est à nouveau au coeur des débats

Les neurosciences suggèrent une nouvelle interprétation des caractéristiques féminines et masculines du cerveau. Elles invitent aussi à se focaliser davantage sur les aspects positifs de l'autisme.

**S**ouvenez-vous du psychiatre Bruno Bettelheim et de «La forteresse vide»... Dans les années 50 déjà, il avait attiré l'attention sur la souffrance des autistes.

Son collègue Leo Kanner est moins connu : en 1943, il a décrit l'autisme infantile et officialisé le terme. Aujourd'hui, on parle plutôt de «troubles envahissants du développement». Les neurosciences apportent de nouvelles pistes.

L'imagerie par résonance magnétique (IRM) qui permet de «voir» le cerveau en action, a relancé le débat sur l'autisme. Cette affection mentale qui frappe quatre fois plus les garçons que les filles reste une énigme. Pour Simon Baron-Cohen, l'autisme serait une «forme extrême du cerveau masculin».

Pour simplifier, il serait tentant d'affirmer que «le cerveau a un sexe». Ce n'est pas tout à fait ce que dit Simon Baron-Cohen : il montre que le cerveau humain est capable à la fois d'identifier les pensées et les émotions d'autrui («empathiser») et d'analyser le monde inanimé pour en déduire les lois («systématiser»). Les femmes seraient davantage à l'aise dans l'empathie que dans la systématisation (elles auraient un «cerveau féminin») tandis que les hommes seraient plus performants dans la systématisation que dans l'empathie (ils auraient un «cerveau masculin»). Il existerait même des femmes avec un «cerveau masculin» et des hommes avec un «cerveau féminin» (*Terrain*, 19).

## L'hypothèse des cerveaux extrêmes

Simon Baron-Cohen décrit des cas de «cerveaux féminins extrêmes» (capables d'empathie surdéveloppée mais «aveugles» aux systèmes) et de «cerveaux masculins extrêmes» (capables uniquement de systématisation). Les premiers cas sont rarement taxés de pathologiques (ce sont par exemple les «nuls» en maths) tandis que les seconds (ce sont les autistes) le sont automatiquement même lorsque leur quotient intellectuel (QI) est supérieur à la moyenne.

Dans les camps de concentration, Bruno Bettelheim avait constaté que les gens se repliaient sur eux-mêmes sous l'effet d'un environnement agressif. Il avait transposé cette explication à l'autisme et accusé «les parents, et notamment la mère, d'être les tortionnaires inconscients de leur enfant» (*La Recherche*, 45).

Pendant cinquante ans, rappelle Laurent Mottron, «le tableau clinique de l'autisme a été constitué de signes négatifs, soit de capacités cognitives défectueuses, soit de comportements anormalement absents. Un enfant autiste ne regarde pas dans les

yeux et ne lie pas de contacts sociaux; souvent il ne parle pas (...) Communication et imagination semblent absentes» (*Cerveau & Psycho*, 72).

## Des signes positifs plutôt que négatifs

Aujourd'hui, les neurosciences attirent notre attention sur des signes positifs de l'autisme et sur des comportements que les non-autistes ne présentent qu'exceptionnellement. Par exemple, reconstituer des puzzles, se souvenir de trajets, réciter par coeur des textes ou des listes qu'ils viennent d'entendre, apprendre très rapidement à jouer d'un instrument de musique, etc. Certains autistes ont une perception auditive – ou visuelle – nettement supérieure à la normale. Parce qu'ils s'y prennent tout autrement, ils deviennent des «experts du détail». Leur perception serait «moins influencée que chez les non-autistes par leurs attentes ou la signification» (*Sciences Humaines*, 26).

Parmi les manifestations comportementales caractéristiques de l'autisme, on mentionne le retard pris pour regarder là où l'autre regarde (ce qu'on appelle «attention conjointe») ou l'incapacité à jouer à «faire semblant». Les enfants autistes sont souvent peu curieux, ils explorent «a minima». Face à un objet, contrairement aux non-autistes, ils ne testent pas tout ce qu'on peut faire et ne pas faire avec cet objet : «Il s'ensuit des expériences motrices pauvres et plutôt répétitives», souligne Jacqueline Nadel (*Cerveau & Psycho*, 71).

Tenants ou adversaires des neurosciences sont pourtant d'accord sur certains points. D'abord, il faut dépister l'autisme le plus tôt possible pour mettre en place une prise en charge. Ensuite, il faut personnaliser cette prise en charge, car le retard mental est fort variable (aucun pour 19% d'entre eux, léger ou moyen pour 29%, profond pour 42%). Enfin, il faut associer les méthodes pédagogiques et en évaluer constamment l'impact par rapport à la personne elle-même et non par rapport à des moyennes arbitraires. Laurent Mottron parle plus précisément d'une «autre» intelligence et d'un «autre» développement mental. «Dire que les autistes ne reconnaissent pas les visages est faux puisqu'ils réussissent à le faire, mais différemment» (*Sciences Humaines*, 27). Ils utilisent pour cela d'autres stratégies cognitives et activent des parties du cerveau différentes de celles qu'utilisent les non-autistes. Le savoir et en tenir compte constituerait déjà un immense progrès. ■

**L'autisme, une forme extrême du cerveau masculin. Simon Baron-Cohen, Terrain, Paris, France, no 42, mars 2004, 17-32.**

**Autisme, vers la fin des querelles? La Recherche, mars 2004, 38-45.**

**L'autisme aujourd'hui. Cerveau et Psycho, Paris, France, no 4, décembre 2003/février 2004, 60-83.**

**Autisme: les apports de la neuropsychologie. Laurent Mottron. Sciences Humaines, Auxerre, France, Hors série 45, juin/juillet/août 2004, 24-28.**

Josianne Bodart Senn

# Le Centre de documentation de l'Hospice général vous propose ses nouveautés

## Social

### 50 années qui ont changé notre monde

Manière de voir No 74  
Paris : Le Monde diplomatique, avril-mai 2004, 98 p.



### Comment élaborer un référentiel qualité ?

De la théorie à la pratique  
Sophie de Chambrine; Astrid Huchet; Anik Lamy  
Paris : Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, 2002, 88 p.

## Environnement

### L'Empathie, le pouvoir de l'accueil

Au cœur de la communication Non Violente  
Jean-Philippe Faure; Céline Girardet  
Genève : Ed. Jouvence, 2003, 172 p.

### Les Influences inconscientes

De l'effet des émotions et des croyances sur le jugement  
Ahmed Channouf  
Paris : Armand Colin Editeur, 2004, 191 p.

## Centre de documentation de l'Hospice général

Ghislaine Tonascia-Ledru  
3, rue Ami-Lullin,  
1204 Genève.  
Tél. 022 420 53 61  
E-mail: gtu@ge-ariane.ch

## Enfance / Jeunesse

### L'Enfant, chef de famille

L'autorité de l'infantile  
Daniel Marcelli  
Paris : Albin Michel, 2003, 303 p.

## Famille

### La Famille dans tous ses états

Caroline Eliacheff  
Paris : Albin Michel, 2004, 245 p.

### Guérir les souffrances familiales

Pierre Angel; Philippe Mazet  
Paris : Presses Universitaires de France, 2004, 952 p.

## Vieillesse

### Propositions pour le développement de la vie sociale des personnes âgées

Bernard Hervy  
Rennes : Editions ENSP, 2003, 159 p.

### Solitude et isolement des personnes âgées

L'environnement solidaire  
Dir. de Philippe Pitaud  
Ramonville Saint-Agne : Ed. Erès, 2004, 270 p.

### Le Voyage en hiver

Echanges autour des questions posées par le vieillissement  
Hervé Marcillat  
Préf. de Bernadette Puijallon  
Paris : Ed. Selim Arslan, 2004, 159 p.

## Santé

### Face à l'enfermement : accompagner, former, transmettre

Petit traité de l'ouverture des cages  
Dir. de Thierry Goguel  
d'Allondans  
Paris : Ed. ASH, 2003, 218 p.

### Le Souci de l'autre

Marie de Hennezel  
Paris : Ed. Robert Laffont, 2004, 224 p.



## Travail

### Femmes au travail

Femmes au chômage  
Josette Coenen-Huthert  
Paris : L'Harmattan, 2004, 223 p.

### Les Jeunes et l'emploi

Florence Lefresne  
Paris : Ed. La Découverte, 2003, 123 p.

### Les Mains inutiles

Inaptitude au travail et emploi en Europe  
Catherine Omnès; Anne-Sophie Bruno  
Paris : Ed. Belin, 2004, 477 p.



## Exclusion / Intégration

### Des Maux indicibles

Sociologie des lieux d'écoute  
Didier Fassin  
Paris : Ed. La Découverte, 2004, 198 p.

### Enfermer ou éduquer

Les jeunes et la violence  
Jean-Marie Petitclerc  
Paris : Dunod, 2004, 152 p.

### Le Jeune SDF

Socioanalyse de la précarité  
Michel Giraud  
Paris : L'Harmattan, 2004, 350 p.

### Monoparentalité précaire et femme sujet

Gérard Neyrand; Patricia Rossi  
Ramonville Saint-Agne : Ed. Erès, 2004, 236 p.

### Précieux enfants, précieux parents

Miser sur les liens fondamentaux dans la lutte contre la pauvreté des enfants en Europe  
Dir. de Pierre Klein  
Paris : Ed. Quart Monde, 2003, 230 p.

### Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées

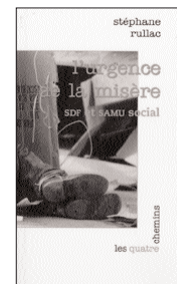
Dir. de Michel Debout  
Rennes : Editions ENSP, 2003, 77 p.

### Santé mentale, ville et violence

Dir. de Michel Joubert  
Ramonville Saint-Agne : Ed. Erès, 2003, 357 p.

### L'Urgence de la misère

SDF et SAMU social  
Stéphane Rullac  
S.l. : Ed. Les Quatre Chemins, 2004, 190 p.



## La solitude

La solitude peut être perçue comme isolement dramatique, mais elle est aussi un terreau possible pour un approfondissement, une découverte quasi métaphysique de l'homme à la fois perdu et relié. Nicole Fabre, psychanalyste, analyse les diverses formes d'isolement à la lumière de son expérience, de la littérature et de la philosophie. Pour Kafka, par exemple, convaincu que seule la solitude lui convient, c'est une expérience particulière, douloureuse et nécessaire : «Je m'isolerais de tous, jusqu'à en perdre conscience», annonce-t-il.

Le sentiment de solitude, dans sa négativité, apparaît chez l'enfant ou l'adulte qui n'a pas acquis le moyen de réagir à la séparation, d'inventer des défenses appropriées. Celui qui vit seul court le risque incessant de se noyer dans un activisme menteur. Celui qui est en lien avec les autres risque de son côté d'oublier la richesse de l'indispensable et réelle expérience de la solitude. Dans les loisirs ou les clubs, il «noie sa crainte de la solitude dans la foule de ses semblables». Nous oublions souvent la nécessité de demeurer seul pour recueillir toutes les parcelles éclatées de notre moi.

Cet ouvrage a le mérite de rassembler des anecdotes pratiques et des références littéraires ou philosophiques qui éclairent tout professionnel confronté à la solitude vécue, choisie ou subie de ses clients. Pour savourer la solitude, Rousseau nous invite à cultiver une paix intérieure sans «qu'aucune passion ne vienne troubler le calme et la paix du cœur».

F.D.M.

## L'enfant dans le lien social

Cet ouvrage a le mérite de recenser une cinquantaine de recherches qui tentent de cerner l'enfant acteur de sa socialisation. On y aborde la construction du lien social dans différentes sphères : la famille, l'école, la crèche, les groupes de pairs. Plusieurs volets sont approfondis : construction du lien et socialisation familiale; lien social, milieux de vie du jeune enfant et relations entre pairs; lien social et développement de conduites symboliques tels le langage, le dessin, le jeu; lien social et milieux scolaires; avatars du lien social.

C'est l'occasion d'allier savoirs théoriques, observations et expérimentations sur le terrain. Ces

approches, même si elles sont réduites à 5 à 6 pages, sont fort intéressantes. Chaque étude se décline comme suit : contexte de la recherche – méthode utilisée – analyse et interprétation des résultats – conclusion sous forme de discussion. Suit une bibliographie succincte en lien avec chaque problématique. En juin 2002, des participants des communautés européennes, tchèques et canadiennes s'étaient réunis lors d'un colloque près de Toulouse pour échanger sur ce thème.

F.D.M.

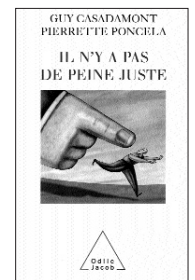
## Il n'y a pas de peine juste

«La peine n'est juste pour personne (...) Ni pour la police, ni pour la poursuite, ni pour la défense, ni pour la victime, ni pour la juridiction de jugement, ni, non plus, pour le condamné...» Cette citation, tirée des dernières pages de l'ouvrage commun d'un sociologue et d'une pénaliste, ne signe pas le libelle de deux militants déterminés à dénoncer une «justice de classe» et la honte que constitueraient les prisons pour une société démocratique. C'est la conclusion qu'ils tirent, textes théoriques, statistiques de la délinquance et des condamnations, témoignages à l'appui : les explications, justifications et mesures visant à donner un sens aux sanctions pénales pourraient bien n'être qu'illusion.

Divisée en plusieurs parties – théoriser, légiférer, condamner et motiver, compter, surveiller, faire sa peine – cette réflexion argumentée ouvre l'esprit sur les dimensions oubliées de la punition légale : son caractère de fait social, le poids de la récidive dans les solutions recherchées, l'horizon obligé de la peine qu'est le projet de transformation de l'individu qui la subit, notamment. En fait, «la peine n'est pas un travail. Ni un contrat. C'est une sorte de tarif, fixé par le droit, plus ou moins bien proportionné à la gravité de l'infraction». Rien de plus.

Se référant à Nietzsche qui disait : «Méfiez-vous de tous ceux en qui l'instinct de punir est puissant!», les auteurs voient une issue au non-sens de la peine dans le renoncement à la vengeance. Car se déprendre de «ce re-sentiment contre le temps où il était une fois un crime, un délit, un dommage, qui ne passe pas» est la condition sine qua non de la pensée et de l'action, donc du pouvoir comme exercice relationnel.

D.G.



### La solitude Ses peines et ses richesses

**Nicole Fabre**

**Paris : Albin Michel, 2004, 187 p.**

### L'enfant dans le lien social Perspectives de la psychologie du développement

**Dir. de Myriam de Léonardis, Véronique Rouyer et al.**

**Ramonville Saint-Agne : érès 2003, 327 p.**

### Il n'y a pas de peine juste Guy Casadamont, Pierrette Poncela

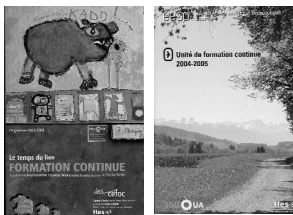
**Paris : Odile Jacob, 2004, 279 p.**

## Asile et NEM

Le dossier du mois de septembre est consacré à l'asile et fait le point de la situation en matière de non-entrée en matière (NEM). [www.artias.ch](http://www.artias.ch)

## Formez-vous!

Les catalogues de formation continue de l'Institut d'études sociales de Genève (IES) et de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) de Lausanne ont été publiés. Ils présentent une large palette de formations aux métiers du social. Centre d'études et de formation continue de l'IES, c.p. 265, 1211 Genève 4. Tél. 022 320 39 75, Unité de formation continue, Ecole d'études sociales et pédagogiques, c.p. 70, 1000 Lausanne 24. Tél. 021 651 03 10



## Formez-vous (bis)

Les métiers du social évoluent, leurs acteurs se diversifient. Quelles matières et comment les écoles sociales doivent-elles enseigner pour former des travailleurs sociaux compétents? Le dossier du No 41 de l'Observatoire, revue belge d'action sociale et psycho-médicale se penche sur la question. [info@revueobservatoire.be](mailto:info@revueobservatoire.be) Tél. +32 4 232 31 79

## Les assurances pèsent

Les assurances représentent le poste le plus élevé des dépenses des ménages, soit 22%, annonce l'Office fédéral de la statistique. Et il a augmenté de 3% depuis 2000. L'assurance maladie pèse lourd, mais d'autres cotisations, de même que les impôts (13,6% du budget), sont aussi à la hausse. L'ensemble représente quelque 3000 francs par mois sur un revenu de 7867 francs. *Tribune de Genève, 16/07/2004*

## Nouvelles normes CSIAS

La Conférence suisse des institutions sociales (CSIAS) propose de nouvelles normes d'aide sociale, dont le but est de favoriser l'activité économique. Les changements principaux: une franchise de 300 à 600 francs qui ne

seraient pas déduits pour les personnes qui travaillent. Un supplément de 100 à 300 francs pour celles qui participent à des programmes d'insertion. Les allocations d'entretien en revanche seraient réduites de 1030 francs à 960. Ces propositions étaient en consultation cet été, le résultat devrait être connu ce mois.

[www.csias.ch](http://www.csias.ch)

## L'aide sociale explose

L'Initiative des villes, qui regroupe 50 villes suisses, a publié une étude concernant neuf localités alémaniques. La hausse des cas traités par l'aide sociale sur un an varie de 4% à Lucerne à 17,3% à Schaffhouse. En moyenne 1 enfant sur 10 dépend de l'aide sociale (12,5% à Bâle). La part des jeunes est en forte hausse, et plus de 80% de la population aidée est composée de familles monoparentales.

*Le Courrier, 14/07/2004*

## GE L'assistance en hausse

En 2003, près de 14000 personnes ont bénéficié de l'aide sociale de l'Hospice général, soit quelque 1100 de plus qu'en 2002. Violence, jeunes en rupture, problèmes psychologiques et de santé, pénurie de logement augmentent. Sur le front de l'asile, l'HG a hébergé en moyenne 5317 requérants et réfugiés, en hausse de 5,3%. Les dépenses se sont montées à 63 millions pour l'asile, 84 pour l'aide sociale et 24 pour les chômeurs en fin de droit.

*Hospice général, rapport annuel 2003*

## GE La prison déborde

Avec quelque 460 pensionnaires pour 270 places, la prison préventive de Champ-Dollon est proche de l'asphyxie et les surveillants annoncent une situation explosive. Ils réclament des mesures, dont une prime. L'une des raisons de cette surpopulation est la décision d'arrêter systématiquement les petits délinquants, dealers en particulier. Le Conseiller d'Etat a décidé de débloquer 1,3 million en vue d'un agrandissement de l'établissement. Zurich est dans une situation moins grave (110% de taux d'occupation), mais qui s'aggrave.

## NE Le CSP a 40 ans

Né dix ans après celui de Genève, le Centre social protestant de Neuchâtel fête dignement son Quarantième rugissant de santé. Après la célébration officielle et musicale de juin, un colloque interdisciplinaire aura lieu en octobre (voir Agenda). *L'Express, 28/06/2004*

## VD Professionnels épuisés

Surcharge de travail et situations plus complexes: les professionnels de l'Association régionale d'action sociale de la Broye

vaudoise sont proches de l'épuisement, Même constat à l'antenne payernoise du Service vaudois de protection de la jeunesse. Une embellie est espérée grâce au regroupement des agences communales d'assurances sociales en quatre centres dès le 1er janvier 2005.

*La Liberté, 26/06/2004*

## ENVIRONNEMENT

### Le service civil taxé

Dès le 1er juillet, les organismes qui emploient un civiliste doivent s'acquitter d'une taxe prélevée par la Confédération, ce qui suscite l'inquiétude dans le milieu du service civil. Les places risquent d'être plus difficiles à trouver, vu les moyens financiers souvent limités des organismes utilisateurs.

*Le Courrier, 07/08/2004*

### Bilan intergénérationnel

Le bilan intergénérationnel calculé par le Secrétariat à l'économie sur la base de 2001, revoit à la hausse le poids de l'évolution démographique sur le déficit de l'Etat fédéral. L'apport de la population active aux recettes fiscales et aux cotisations aux assurances sociales va représenter un manque à gagner grandissant face au vieillissement de la population.

*L'Express, 01/07/2004*

### Grands frères, suite

Dans leur lutte contre la violence et le vandalisme, les CFF ont testé dans diverses régions le système des grands frères, ces médiateurs qui sillonnent les trains régionaux. Pour le second semestre 2004, la régie envisage de tester une autre forme de médiation avec des jeunes chômeurs de 18 à 25 ans formés pour devenir assistants de prévention.

*L'Express/L'Impartial, 05/06/2004*

## ENFANCE/JEUNESSE

### Etude sur les hyperactifs

Une étude transnationale sur le trouble de déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH) se déroule dans plusieurs universités de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche en collaboration avec des associations de parents. Un questionnaire disponible sur le Net vise à dépister les évolutions caractéristiques, les facteurs à risque, les répercussions familiales et sociales. [www.aspedah.ch](http://www.aspedah.ch) *Pulsations, juillet-août 2004*

### FR Transit débordé

La Fondation Transit, à Villars-sur-Glâne, accueille des enfants et adolescents en situation de crise. L'an dernier, faute de place, elle n'a pas pu entrer en matière dans 55 situations. Pourtant, la fondation constate de nombreuses situations de maltraitance,

d'abus et de négligences qui nécessiteraient l'amélioration des structures d'accueil et de prise en charge.

*La Liberté, 30/06/2004*

### FR Intégration scolaire

Le canton de Fribourg poursuit son programme d'intégration scolaire des enfants handicapés, entamé en 1999. Ainsi, le Centre éducatif et scolaire de la Glâne gère actuellement 80 dossiers et doit traiter 70 demandes supplémentaires pour la rentrée. Les enfants suivent les cours ordinaires et bénéficient d'un appui complémentaire.

[www.fri-tic.net/group/spsfri](http://www.fri-tic.net/group/spsfri)

### GE Autopsie des places de jeux

La Ville de Genève consacre, entre le 23 et le 25 septembre, deux journées de rencontres aux places de jeux pour enfants. Sécurité, partage de l'espace public et ludothèques sont les principaux thèmes traités. Parallèlement, une exposition interactive tout public dès six ans se tient du 6 au 25 septembre à Uni Mail. Rens. et inscriptions: tél. 022 418 48 00 ou [villenjeux@ville-ge.ch](mailto:villenjeux@ville-ge.ch)

### GE Arcade pour jeunes

La commune de Vernier met à disposition des jeunes (jusqu'à leurs 25 ans) son Arcade emploi jeune (AEJ). Elle propose informations, stages d'orientation et formations à des jeunes gens motivés. En un an, 130 jeunes ont franchi le seuil de l'Arcade. *Le Courrier, 17/07/2004*

### GE Enfants d'homos

L'association nouvellement créée Accept offre un espace de rencontre - entretiens individuels et groupes de parole - aux enfants dont l'un ou les deux parents sont homosexuels. Les parents peuvent aussi recevoir une écoute et un soutien. Accept, 23 rue du Prieuré. Tél. 022 731 66 62 [www.accept-ge.ch](http://www.accept-ge.ch)

### VD Un ruisseau d'amitié

Une association, au doux nom de Ruisseaux d'amitié, offre depuis cinq ans des activités culturelles et de loisirs aux enfants des quartiers défavorisés de l'ouest lausannois. Farandole pour aller chercher les copains, dessins, chansons en différentes langues, goûter, spectacle à monter pour un EMS sont notamment au programme de ces mercredis après-midi qui visent l'intégration des enfants et par rebond des parents. *24 Heures, 13/07/2004*

### VD Rap contre la violence

«Stop violence» est l'unique titre du CD édité par l'association veveysanne «Tous unis contre la violence». Produit par l'association qui regroupe enseignants et parents d'élèves, il vise à sensibiliser les jeunes au problème de



l'insécurité. Le CD sera proposé aux enseignants de la Veveysse, avec un guide pédagogique.  
*La Liberté, 17/06/2004*

## FAMILLE

### GE Congé maternité plus généreux

Si le congé maternité fédéral de 14 semaines est accepté le 26 septembre, Genève gardera sa formule actuelle, qui prévoit 16 semaines, y compris pour les parents adoptants. Etat, syndicats et patrons sont d'accord. Restera à revoir la forme juridique.  
*Le Temps, 17/07/2004*

### NE L'accueil familial explose

La croissance inattendue de la demande d'accueil familial de jour se double d'une augmentation du déficit d'exploitation de l'association neuchâteloise mandatée pour ce service. L'Etat renâcle à allonger la couverture du déficit, ce qui poussera l'association à revoir le système de financement pour 2005.  
*L'Express, 02/06/2004*

### NE PACS élargi

Depuis le 1er juillet, le canton de Neuchâtel a introduit un contrat de partenariat ne se limitant pas seulement aux couples homosexuels. Les couples pacés bénéficient désormais de droits comparables à ceux du mariage en matière de fiscalité, succession, bail à loyer, visite à l'hôpital.  
*Le Courrier, 02/07/2004*

### VS Le PDC, les femmes et la famille

En juin dernier, les députés PDC valaisans ont fait accepter un postulat bien macho lors d'un colloque sur la place des femmes dans la politique cantonale: ils demandent d'élargir le mandat du Bureau de l'égalité aux jeunes couples et aux familles. Sans budget ni collaborateurs supplémentaires...  
*Le Temps, 08/07/2004*

## VIEILLESSE

### Directives anticipées:

Les directives anticipées permettent de décider, en pleine possession de ses capacités, des soins de santé qu'on accepte ou refuse de se voir dispenser dans le futur, si l'on devient incapable de discernement. Pro Senectute vient d'éditer un document romand pour aider les concernés et les professionnels à les établir.  
Pro Senectute Suisse, 23 rue du Simplon, 1800 Vevey. Tél. 021 925 70 10

### ZH Affiche polémique

«Qui s'y connaît mieux en sexe qu'une nonagénaire?» Illustrée par la photo d'une vieille dame d'un EMS, cette affiche a fait jaser. C'est la Ville de Zurich qui entend favoriser le rapprochement des générations par sa campagne «Discute avec une personne âgée. Ça en vaut la peine.». La dame aurait préféré un slogan sur les voyages et n'a pas la moindre envie de parler sexe. Ce choix un rien racoleur est-il vraiment pertinent?  
*Le Matin, 23/07/2004*

## SANTÉ

### Devenir donneur

La durée de conservation du sang étant limitée, le Centre de transfusion sanguine des HUG continue à chercher de nouveaux donneurs afin d'assurer un nombre stable et suffisant. Pendant les travaux de rénovation, le CTS est installé dans un bâtiment repeint pour l'occasion... en rouge!  
CTS, 30 Bd de la Cluse, 1205 Genève.  
Tél. 022 372 39 00

### FR Soins à domicile régionalisés

L'affectation des soins à domicile aux districts entraînera le passage de 200 collaborateurs de la Croix-Rouge fribourgeoise à des entités régionales le 2 décembre prochain. La Croix-Rouge perd ainsi un de ses piliers.  
*La Liberté, 15/06/2004*

### JU-BE Collaboration psychiatrique

Signée le 7 juillet, la convention de collaboration interjurassienne va permettre aux patients jurassiens d'être pris en charge par les services psychiatriques de Bienne et du Jura bernois. A terme, cette initiative devrait déboucher sur une structure interjurassienne de psychiatrie et de pédopsychiatrie.  
*L'Express, 08/07/2004*

## HANDICAP

### Adaptations pas si chères

Une étude de l'EPFZ réalisée par Paul Meyer-Meierling dans le cadre du Programme national de recherche, évalue l'adaptation des nouveaux bâtiments aux handicapés à un surcoût de 1,8% du budget total du chantier en moyenne. Pour les rénovations, il varie entre 0,2% et 15% du budget de construction.  
*L'Express/L'Impartial, 02/07/2004*

### Optimisme prudent

«Du travail pour les handicapés», semaine d'action lancée fin 2003 par Agile, n'a pas déclenché une avalanche de propositions. Mais au moment du bilan, l'association

## Dix ans d'aide aux victimes

A l'occasion de son rapport d'activité 2003, le Centre genevois de consultation LAVI revient sur dix ans de travail. En effet, c'est en janvier 1994, un an après l'entrée en vigueur dans toute la Suisse de la loi sur l'aide aux victimes d'infractions, que le Centre LAVI ouvrait ses portes à Genève. Depuis cette date, 11546 personnes ont fait appel à ses services tandis que le nombre annuel de nouvelles situations a été multiplié par 7,5 en dix ans.

Pour les accueillir, le centre a dû accroître son équipe et déménager deux fois. Il a pris ses quartiers dans les dix bureaux du Boulevard Saint-Georges, qu'il occupe depuis novembre dernier.

En 2003, pour la première fois, le centre a observé une diminution de 2,6% par rapport à 2002 du nombre de nouvelles situations. Tout ne va pas mieux, hélas: cette baisse peut être due à une stabilisation après dix ans de croissance, mais aussi à la difficulté d'atteindre le centre, aux lignes téléphoniques surchargées et aux délais d'attente trop longs avant un rendez-vous.

Cette charge de travail n'a pas empêché le centre, en 2003, de publier notamment le livre «Voir et agir, responsabilités des professionnel·les de la santé en matière de violence à l'égard des femmes», de participer à l'élaboration d'un avant-projet de loi cantonale d'application de la LAVI et de mettre sur pied, en collaboration avec Solidarité Femmes, un groupe de projet pour l'organisation de séances d'information collectives destinées aux femmes victimes de violence conjugale.

D.G.

Rapport d'activité 2003, Centre de consultation LAVI, 72, Bd St-Georges, 1205 Genève.  
Tél. 022 320 01 02

faitière des organisations d'entraide relève qu'une centaine d'employeurs se sont annoncés et qu'une vingtaine d'emplois, places d'apprentissage et de stage ont pu être négociés.  
*Insieme, juin 2004*

### Langue des signes en DVD-Rom

Le premier dictionnaire interactif en langue des signes en Suisse romande vient de paraître sous forme de DVD-rom. Il devrait aider les enfants sourds, leurs parents, les étudiants et toute personne souhaitant découvrir la langue des signes.  
Fédération suisse des sourds, région romande, 16 av. de Provence, 1007 Lausanne.  
Fax 021 625 65 57; info@fssr.ch

### Handicapé ne veut pas dire invalide

La 4e révision de l'AI accorde un poids important au placement actif de personnes en butte à un handicap. Les offices AI se sont vu confier la professionnalisation de ces recherches d'emploi en vue de la (ré)intégration dans le monde du travail. Un article du Marché du travail fait le point de la situation.  
*Le Marché du travail No 5, 2004*

### GE Project s'autonomise

Après avoir grandi sous l'égide de la Fondation Ensemble et de l'Association des parents et amis de personnes mentalement handicapées, Project vole de ses propres ailes et s'est installé au 20 place du Marché, 1227 Carouge. Son but est d'intégrer des adultes vivant avec un handicap mental léger à modéré dans le marché du travail. Elle offre service de placements, accompagnement, formation et suivi. Tél. 022 343 20 27

### VS Recherche de bénévoles

Transport handicap assure près de 300 courses mensuelles avec 8 véhicules spécialement équipés grâce à 75 bénévoles. Il manque encore des chauffeurs bénévoles pour couvrir les régions de Sion, Martigny et Monthey.  
handicapservices@bluewin.ch  
ou tél. 027 323 90 00  
*Le Nouvelliste, 12/06/2004*

## TRAVAIL/FORMATION

### Tour de vis

La loi sur le travail au noir a été acceptée par le Conseil national. Pour le personnel de maison et les emplois temporaires, la déclaration est simplifiée: jusqu'à un salaire annuel de 9445 francs, il suffira d'annoncer l'employé à la caisse de compensation AVS. Les contrôles seront renforcés, l'obligation de dénoncer le travail au gris sera effective dans le seul cas où les cotisations ne sont pas payées. Les sanctions, notamment les amendes des employeurs fautifs, seront plus dures.  
*Tribune de Genève, 18/06/2004*

### L'emploi au féminin

Selon Global Employments Trends for Women, une étude du Bureau international du travail, les femmes représentent 40% des 2,8 milliards de travailleurs que compte la planète. Mais elles sont plus exposées que les hommes aux risques de chômage et elles perçoivent des salaires inférieurs.  
Enquête disponible sur [www.ilo.org/trends](http://www.ilo.org/trends)  
*Travail No 51, juin, 2004*

## Travail forcé, traite des personnes en Suisse

Éditée par le Centre Europe - Tiers Monde (CETIM), la brochure du syndicaliste Philippe Sauvin intitulée «Travail forcé, Façon helvétique» peut susciter des doutes ou des controverses. Son postulat de base ne saurait pour autant être balayé d'un revers de main par les travailleurs sociaux et syndicalistes en contact avec des chômeurs, des migrants, requérants d'asile et sans-papiers.

La thèse du chercheur, qui «n'engage que son auteur», est que nombre de personnes travaillant en Suisse tombent sous la définition du travail forcé émise dans diverses conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des Nations unies, et pas seulement des travailleurs sans statut légal. Outre les catégories les plus connues (industrie du sexe, travail domestique, certains travailleurs de l'hôtellerie ou de l'agriculture), il y inclut «les requérants d'asile contraints d'exécuter des travaux d'utilité publique» (comme à Zurich) et «les personnes au chômage contraintes par la loi sur le chômage d'accepter un travail réputé convenable».

Surprenant, intéressant et courageux, le propos est argumenté sur la base des Conventions internationales. La conclusion est modérée: «la traite de personnes et le travail forcé ne sont pas des pratiques organisées à grande échelle en Suisse». Les migrants y sont les plus vulnérables, grâce aux barrières légales «anti-migratoires», qui «favorisent des pratiques assimilables au travail forcé et offrent au patronat (et à certains secteurs économiques) les moyens d'en bénéficier largement».

D.G.

Philippe Sauvin, «Travail forcé, Façon helvétique», Genève: Ed. CETIM, 6, rue Amat, 1202 Genève. Tél. 022 731 59 63 [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)

## «Prison» romande créée

Vaud, Neuchâtel et Genève ont inauguré «Frambois», premier établissement romand de détention administrative pour étrangers. Situé dans la banlieue genevoise, il hébergera une vingtaine d'étrangers en attente de roulement.

Le *Courrier*, 19/06/2004

## NE Union de syndicats

Cinq syndicats se sont unis pour être plus forts dans le débat économique et social neuchâtelois. Dès 2005, le SIB, la FTMH, la FCTA et l'actuel Unia seront regroupés sous l'étendard unique d'Unia. Quatre secrétariats sont prévus à Neuchâtel, Le Locle, la Chaux-de-Fonds et Fleurier.

L'Express, 22/06/2004

## EXCLUSION/INTÉGRATION SOCIALES

## FR Banc Public est utile

Créé il y a deux ans, le centre d'accueil de jour Banc Public voit le nombre de ses usagers croître. Cette réponse aux besoins de première nécessité d'une partie de la population la plus démunie du canton correspond bien à une nécessité, mais elle ne bénéficie pas d'une reconnaissance officielle et son budget repose uniquement sur le soutien de la Loterie romande et de l'aide de quelques particuliers, ce qui ne couvre pas l'entier du budget. 20 rue Barthélemy, 1700 Fribourg. Tél. 026 481 39 46

## ETRANGERS

## Migrants et réfugiés: fusion

Dès l'an prochain, l'Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration et

l'Office fédéral des réfugiés seront regroupés dans l'Office de la migration (600 personnes), un projet qui fait la presque unanimité. Les objectifs: transparence, diminution des coûts et... suppression d'une trentaine de postes.

## Requérants en baisse

Entre juin 2003 et juin 2004, les demandes d'asile ont fléchi de 25,5%. L'effectif des requérants et des personnes admises provisoirement au 30 juin équivalait à ce qu'il était en 1990. Les raisons principales: le durcissement général en Europe, la disparition d'un certain nombre de personnes dans la nature, la vague de régularisation actuelle et l'augmentation des départs.

Le *Courrier*, 29/07/2004

## Interprètes certifiés

Un certificat Interpret' a été mis en place par la Confédération. Il permet aux traducteurs/trices qui travaillent en Suisse comme interface entre les personnes de langue étrangère et les professionnels de la santé d'obtenir un certificat. Fédération suisse pour l'éducation de adultes, 25 rue de l'Alé, 1003 Lausanne. Tél. 021 319 90 56;

[www.inter-pret.ch](http://www.inter-pret.ch)

## FR Projet de centre enterré

La Singine, seul district fribourgeois à ne pas avoir de centre d'accueil pour requérants, désirait acheter deux immeubles à l'UBS dans le quartier de Rufenen. Pétition, manifestations nombreuses d'hostilité et au final, vente des immeubles à d'autres acheteurs: les autorités cherchent une autre solution.

La *Liberté*, 16/06/2004

## FR Condamnations et acquittement

L'amende de 300 francs de l'enseignante fribourgeoise qui avait hébergé un jeune sans-papiers a été confirmée par le Tribunal fédéral. Le Collectif des sans-papiers de Fribourg proteste. Trois autres personnes avaient renoncé à recourir, et un religieux qui avait réussi à obtenir un permis pour la famille qu'il hébergeait a été acquitté par le Tribunal de la Sarine.

La *Liberté*, 23/06/2004; *Tribune de Genève*, 17/07/2004

## Genève, porte d'entrée

Le Corps des gardes-frontières a annoncé en juillet que les arrestations de clandestins sur la frontière ouest du pays ont augmenté de 10% entre janvier et fin juin 2004. Presque la moitié des personnes interpellées dans le pays sont entrées en Suisse par Genève.

*Tribune de Genève*, 21/07/2004

## NE Moins de postes

La baisse du nombre de requérants entraîne la suppression de 6,2 postes au Service de l'asile et des réfugiés neuchâtelois. Le Centre de Prise-Imer sur Rocherfort sera fermé et un plus petit sera réouvert à Couvet.

Le *Courrier*, 17/07/2004

## VD Formation pour multiplicateurs

«Discriminations dans le parcours de migration: de l'expérience personnelle aux possibilités d'actions de prévention», tel est le thème de cinq ateliers de formation continue proposés par Appartenances aux promoteurs et promotrices de santé et aux multiplicateurs en contact avec les communautés d'immigrés. Appartenances, 10 rue des Terreaux, 1003 Lausanne. Tél. 021 341 12 42

## VD Bible de l'intégration

Édité par le Centre social protestant-Vaud, le répertoire des associations concernées par les communautés étrangères du canton vient de paraître. Il est dû à un mandat de la Commission fédérale des étrangers et vise à favoriser l'intégration. Tél. 021 213 03 53

## VD Résistance aux renvois

Environ 600 requérants d'asile déboutés sont menacés de renvoi dans le canton de Vaud. Associations et partis de gauche se sont réunis pendant l'été pour résister à cette mesure. La possibilité d'un refuge pour accueillir les renvoyés a été sérieusement évoquée, le soutien des femmes kosovares par 50 députés est acquis.

Le *Courrier* 16/07/2004

## VS Recherche de parrains

Des marraines et parrains bénévoles sont recherchés en Valais afin d'accueillir des familles de migrants installées dans leur commune. Une formation gratuite leur sera dispensée six vendredis soir et six samedis, en automne.

Olivier Delévaux, tél. 027 606 40 90  
*Nouvelliste*, 18/06/2004

## VS Pour les immigrés

ONG, personnalités politiques, simples citoyens: ils sont une quarantaine à se retrouver sur la «Liste immigration, politique, citoyenneté» créée par le Centre de contact Suisses-immigrés de Sion. La Liste entend reprendre le combat en faveur des immigrés et sans-papiers avec comme première manifestation visible son soutien à la votation du 26 septembre sur la naturalisation. CCSI Sion, tél. 027 323 12 16.

Le *Courrier*, 17/07/04

La rédaction

## La loi sur les étrangers a passé au National

La Loi sur les étrangers a été acceptée par le Conseil national avec un score médiocre (64 oui, 55 abstentions). Principaux changements: durcissements des mesures de contrainte (passage de trois à six mois de la détention en «phase préparatoire» pour décider par exemple du sort d'un clandestin); passage de 20 à 60 jours de détention pour les étrangers frappés d'une mesure de renvoi et qui ne collaborent pas; possibilité pour les officiers d'état civil de refuser la célébration d'unions de complaisance et possibilité d'annuler les mariages blancs; durcissement de la répression pour les passeurs et les employeurs de migrants de faire des efforts pour s'intégrer en vue d'un permis d'établissement, notamment en suivant des cours; autorisation d'engager des employés pour une courte durée afin de tenir compte des besoins de secteur tels l'agriculture ou la construction.

Enfin la loi consacre le système d'engagement de travailleurs étrangers en priorité dans l'Union européenne, l'immigration extracommunautaire se limitant aux personnes qualifiées. En vue du passage de la loi devant le Conseil des Etats, Christophe Blocher a mis en consultation diverses mesures qui durcissent le dispositif, notamment envers les étrangers récalcitrants ou délinquants. Elles ont été généralement très mal reçues. Suite des débats cet automne.

Mi.V.

# Agenda

Repère social No 60 – septembre 2004

## RENCONTRES

### EN SUISSE

#### Social

##### Les chantiers de l'aide sociale

séminaire de la CSIAS (F/D)  
14-15 septembre – **Interlaken**  
Rens. Conférence suisse des institutions  
d'action sociale, CSIAS. c.p. 85,  
3000 Berne 13. Tél. 031 326 19 19.  
admin@skos.ch

##### Le travail éducatif à l'heure des restrictions budgétaires

journée d'étude  
22 septembre – **Morges**  
Inscr. ARPIH, 88 bis, rte de la Clochette,  
1052 Le Mont s/Lausanne. Tél. 021 653 86 22

##### Travail social et approche systémique

«Les enjeux contradictoires dans le travail  
social...»  
6es journées francophones  
23-24 septembre – **Genève**  
Rens. CEFOC, 20 rue des Voisins,  
1205 Genève. Tél. 00 320 39 75

##### Vers un Etat social actif?

journée de politique sociale  
6 octobre – **Fribourg** (Uni)  
Inscr. Service de la formation continue,  
8 ch. du Musée, 1700 Fribourg.

##### Valeurs et action sociale: quelles articulations?

- colloque interdisciplinaire 19-20 octobre  
**Neuchâtel**
- Ethique et raison d'Etat - conférence  
(M. Rocard) 20 octobre – **La Chaux-  
de-Fonds**

Rens. Centre social protestant Neuchâtel,  
11 rue des Parcs, 2000 Neuchâtel.  
Tél. 032 722 19 60; [www.csp.ch](http://www.csp.ch)

##### 50 ans du CSP-Genève

Concert et cocktail dînatoire  
4 novembre – **Genève** (BFM)  
Inscr. Centre social protestant, 14 rue du  
Village-Suisse, cp. 177, 1211 Genève 8.  
Tél. 022 807 07 00

##### Restrictions budgétaires et crises fonctionnelles. Quelle issue éthique?

colloque  
11 novembre – **Montheron** (VD)  
Rens. Roger Cevey. Tél. 079 242 32 05.  
rcevey@yahoo.fr

##### Journée d'automne de l'ARTIAS

25 novembre – **Lausanne**  
Rens. ARTIAS, Yverdon-les-Bains.  
Tél. 024 423 69 66

## Société

##### L'action «tragique» du personnel du service public

colloque international  
15-17 septembre – **Genève** (UOG/Uni Mail)  
Inscr. Colloque Genève 2004, Uni de  
Genève, FPSE, Uni-Mail, 40 Bd du Pont  
d'Arve, bureau 604. 1211 Genève 4  
<http://psecom.unige.ch>

##### L'empathie ou l'écoute au service de nos relations

conférence de Communication non-violente  
21 septembre (20h) – **Monthey** (CIMO)  
Rens. UNIPOP. Tél. 024 471 84 34

##### La ville en jeux. Vers une nouvelle vision des places de jeux à Genève.

23-25 septembre – **Genève** (Uni Mail)  
Inscr. Ville de Genève, Service des écoles et  
institutions pour l'enfance.  
Tél. 022 418 48 00. [ecoles@ville-ge.ch](mailto:ecoles@ville-ge.ch)

##### 1er Forum ouvert sur la formation continue

26 octobre – **Crêt-Bérard** (Puidoux)  
Inscr. Féd. suisse pour la formation  
continue, FSEA, 25 rue de l'Ale,  
1003 Lausanne. Tél. 021 319 90 54/ Fax 56  
[fsea@alice.ch](mailto:fsea@alice.ch)

##### Victimes, procédure pénale et médias

colloque pour les 10 ans du Centre LAVI  
5 novembre – **Genève** (Museum)  
Inscr. Centre LAVI, 72 Bd St-Georges,  
1205 Genève. Fax. 022 320 02 48

##### Violences domestiques: prises en charge des auteurs et modèles d'intervention

colloque international (F/D/GB)  
18-19 novembre – **Genève** (CICG)  
Inscr. VIRES, 10 Av. Ernest-Pictet,  
1203 Genève. Tél. 022 328 44 33.  
[vires@bluewin.ch](mailto:vires@bluewin.ch), [www.vires.ch](http://www.vires.ch)

##### Après la globalisation: quelle politique de développement pour le XXIe siècle?

25 novembre (9h-13h) – **Berne** (Kultur  
casino)  
Rens.: [mail@swisscoalition.ch](mailto:mail@swisscoalition.ch)  
Communauté de travail des Oeuvres  
d'entraide, 1 av. de Cour, cp. 164,  
1000 Lausanne. Tél. 021 612 00 95

## Enfance/Jeunesse

##### Sous la lune II. Voyage dans la ville

exposition interactive  
6-25 septembre – **Genève** (Uni Mail)  
Rens. Ville de Genève, Dpt des affaires  
sociales, des écoles et de l'environnement.  
Tél. 022 418 48 00

##### Mise en œuvre des droits de l'enfant dans la petite enfance

journée de débat général  
17 septembre – **Genève**

Rens. Haut-commissariat des Nations-Unies  
aux droits de l'homme. Tél. 022 917 93 01  
[www.unhcr.ch/html/menu2/6/crc](http://www.unhcr.ch/html/menu2/6/crc)

##### Résilience et Petite enfance

- conférence (B.Cyrlunik, M.Manciaux)  
23 septembre (20h30)
- colloque 24 septembre –

##### La Chaux-de-Fonds

Rens. Foyer Jeanne-Antide, 121 rue  
Jardinière, 2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. 032 913 16 14

##### L'éducation coopérative, pour et par les enfants

21 octobre (20h) – **Glovelier** (Centre  
St-Maurice)  
Rens. Assoc. de Communication non violente,  
Nathalie Membrez. Tél. 032 426 42 69

##### Ici et maintenant. Le temps et l'espace libres des enfants et des jeunes

séminaire de Bienne de la Commission  
fédérale pour l'enfance et la jeunesse  
21-22 octobre – **Bienne** (Palais des congrès)  
Rens. [ekkj-cfej@bak.admin.ch](mailto:ekkj-cfej@bak.admin.ch).  
Programme dès août sur: [www.kultur-  
schweiz.admin.ch](http://www.kultur-schweiz.admin.ch)

##### Soirées à thème de la MQEV: l'identité

- Construction de l'identité: la place  
centrale de l'adolescence (F.Ladame)  
21 oct. (20h) – **Genève** (MQEV)  
Rens. Maison de quartier des Eaux-Vives,  
MQEV, 3 ch. de la Clairière, 1211 Genève 6.  
Tél. 022 736 72 71

##### Adolescents en situation marginale, résultats de la recherche

supra-f journée de clôture  
3 novembre – **Berne** (Maison des sports)  
Inscr. Office féd. de la santé publique,  
service Promotion de la santé et prévention,  
3003 Berne. Tél. 031 323 11 76

##### Culture et communication

journée d'étude Petite Enfance  
17 novembre – **Monthey**  
Rens. Service de l'Enfance de la Ville de  
Monthey, 58 av. de la Gare, 1870 Monthey 1.  
Tél. 024 475 70 20

## Femme / Famille

##### L'assurance maternité. Quelle politique de la famille en Suisse?

conférence-débat (R. Dreifuss)  
2 septembre (20h) – **Genève** (temple des  
Pâquis)  
Rens. Evangile et travail. Tél. 022 734 32 38

##### La violence dans les couples, questions actuelles, perspectives d'action

7 septembre – **Berne** (Hôtel Ambassador)  
Rens. Bureau fédéral de l'égalité entre  
femmes et hommes, Berne.  
Tél. 031 322 68 43

## Interfaces entre intersubjectivité et attachement dans la famille

symposium

9 septembre – **Lausanne** (CHUV)

Inscr. Unité de recherche du Centre d'étude de la famille, Nathalie Schär, Site de Cery, 1008 Prilly. Tél. 021 643 64 01

## Journée nationale de la formation des parents

11 septembre – **Suisse**

Annoncez vos actions: Fédération suisse pour la formation des parents, secrét. romand, 7 passage St-Antoine, 1800 Vevey. Tél./fax 021 922 31 22

## Fête pour les 10 ans d'Antenne drogue famille

22 (soir) – 23 septembre – **Genève**

Rens. Antenne drogue famille, Maison des associations, 15 rue des Savoises, 1205 Genève. Tél. 022 320 77 24

## Rencontre Equinoxe

25-26 septembre – **Vaud** (VD)

Rens. Féd. suisse des femmes protestantes. Tél. 01 363 06 08

## Vieillesse

### Corps en mouvement

conférence et expo interactive pour la Semaine de la mobilité

17 septembre (13h30-17h) – **Genève** (CAD)

Rens. CAD, Centre d'animation pour retraités, 22 rte de la Chapelle, 1212 Grand-Lancy. Tél. 022 420 42 80

## Santé

### Psychothérapies: comment choisir sa thérapie?

forum Louis-Jeantet de la santé

16 septembre (20h15) – **Genève** (auditoire Louis-Jeantet)

Réservations: tél. 022 704 36 38 / forum@jeantet.ch

## Pour mieux agender...

Faites-nous part, à temps, des colloques, séminaires, etc. que vous organisez sur un sujet social.

Dernier délai de réception des infos pour le :

**No 61 – octobre: 8 septembre**

**No 62 – novembre: 8 octobre**

Hospice général, Service de l'information sociale – c.p. 3360, 1211 Genève 3.

**Contact** : Hélène Assimacopoulos, Tél. 022 420 53 07. Fax 022 420 52 99.

E-mail : has-riv@ge-ariane.ch

N.B. Les informations relatives à des cycles de formation/perfectionnement assurés régulièrement et à titre lucratif ne seront pas relevées dans cet agenda, mais peuvent faire l'objet d'annonces payantes dans la revue. Le contenu de cet agenda n'engage pas la rédaction.

## Scélrose en plaques

journée d'information

• Le point sur la maladie – 22 septembre

(18h30-21h) – **Sion** (Hôtel Europa)

Rens. Sté suisse de sclérose en plaques, centre romand, 137 r. des Poudrières, 2006 Neuchâtel. Tél. 032 730 64 30

## Le VIH/sida dans l'ère de la normalisation. Perspectives (...) de prévention en Suisse et en Europe

24 septembre – **Zurich** (Uni)

Rens. Kathrin Frey, Universität Zurich, Institut für Politikwissenschaft, Seilergraben 53, 8001 Zurich. Tél. 01 634 39 87

## Pourquoi le préservatif n'est-il pas toujours utilisé

colloque national pour les professionnels des domaines VIH/Sida, migration et santé

12 octobre – **Berne**

Rens. Aide suisse contre le sida, c.p. 1118, 8031 Zurich. Tél. 01 447 11 11

## Délice et supplice de la connaissance. Savoirs et pratique

journée romande de soins infirmiers

11-12 novembre – **Lausanne**

Rens. ASI-CREP, 37 ch. de Maillefer, 1052 Le Mont s/Lausanne. Tél. 021 646 58 38

## Handicap

### L'autisme, une fatalité?

25 septembre – **Fribourg**

Inscr. Département de psychologie, Uni de Fribourg. journeeautisme@unifr.ch

## Travail

### Ergonomie et normalisation

39e congrès de la Sté d'ergonomie de langue française

15-17 septembre – **Genève** (CMU)

Rens. ERGOrama SA, 6 rte des Acacias, 1227 Acacias-GE. Tél. 022 830 09 09

## Etrangers

### Migration et dépendance: une réalité en Suisse également

congrès national (F/D)

16 septembre – **Berne**

Inscr. Secrét. Congrès national Migration et dépendance, Monbijoustr. 70, c.p. 3000 Berne 23. Tél. 031 378 22 22

### Coopération et gestion des migrations

9e conférence internationale de Metropolis, forum sur l'immigration et l'intégration

27 sept. – 1er oct. – **Genève** (Uni Mail)

Inscr. Symporg SA, 7 av. Krieg, 1208 Genève. Tél. 022 839 84 84

### Forum national âge & migration

1er octobre – **Berne** (Hôtel Bern)

Inscr. Pro Senectute Suisse, c.p. 844, 1800 Vevey. Fax. 021 923 50 30

### Autrement vu, autrement dit

conférences d'ethnopsychiatrie

• La construction du sens en ethnopsychiatrie – 22 octobre (2030) – **Genève**

(auditoire Louis-Jeantet)

Rens. Dr Franceline James, tél. 022 311 34 11

## RENCONTRES À L'ÉTRANGER

## Société

### La réponse de l'économie publique, sociale et coopérative aux attentes de la société...

27-28 septembre – **Lyon**

Rens. Centre internat. de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative, CIRIEC-France, 60 rue Vergniaud, F-75640 Paris cedex 13. Tél. +33 144 16 86 68

### Dépendances, paradoxes de notre société?

10e carrefour toulousain

8-9 octobre – **Toulouse**

Inscr. Carrefours&Médiations, 26 ch. du Bessayré, F-31240 Saint-Jean. Tél. +33 561 74 23 74

### Objectif 2004: surmonter la violence

assises de la Fédération protestante de France

8-10 octobre – **Clermont-Ferrand**

Rens. FPF, 47 rue de Clichy, F-75311 Paris Cedex 09. Tél. +33 144 53 47 00

## Vieillesse

### Anthropo-formation, cours de la vie, avancée en âge et partage de pratiques

rencontres morvandelles des Histoires de vie 23-26 septembre – **St Léger/s Beuvray** (France)

Rens. Assoc. romande des Histoires de vie en formation, p.a. Geneviève Tschopp, 1004 Lausanne. Tél. 021 646 31 04

### Toward a new perspective: from ageing to ageing well

conférence internationale (F/GB)

3-5 octobre – **Québec**

Rens. JPdL. Fax +514 287 1248. aw2004bv@jpdL.com

### XXIIe congrès de l'AIUTA

congrès des universités du 3e âge

13-16 octobre – **Shanghai**

Rens. Raymonde Wagner, Uni 3, Genève. Tél. 022 379 72 57

[www.aiuta2004.org](http://www.aiuta2004.org)

## Handicap

### A qui appartient la personne handicapée? La force du lien en question

45es journées d'étude du GERSE

29-30 oct – **St-Rémy** (F)

Rens. Assoc. départementale des foyers d'accueil pour adultes handicapés – 43 rte de Taisey, F-71100 St Rémy. Tél. +33 385 42 44 85es